

Aujourd'hui



Ciaccia: avec Meech, Québec pourrait se passer de la clause dérogatoire

Mais pas question de troquer l'entente constitutionnelle contre la loi 178, dit-il

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse
QUÉBEC

Enfin reconnu comme société distincte avec l'adoption de l'accord du lac Meech, le Québec pourrait décider, si l'on croit le ministre John Ciaccia, qu'il n'a plus besoin d'utiliser la clause «nonobstant» pour protéger son visage français.

Prié d'expliquer ses déclara-

tions de la fin de semaine à Winnipeg, le ministre québécois des Affaires internationales a affirmé hier qu'il n'avait jamais soutenu qu'avec l'adoption du Lac Meech, le gouvernement Bourassa abandonnerait sa loi 178 sur la langue d'affichage.

L'utilisation du «nonobstant» pour l'affichage, en revanche, pourrait être alors réévaluée, espère le ministre, qui n'avait voté en faveur de la loi 178 qu'au prix d'un profond déchirement.

«Il n'est pas question d'un échange Meech contre la loi 178, ni d'abolir la loi 178 ou la clause nonobstant», a-t-il souligné hier à La Presse.

Membre de la délégation des «Amis du Lac Meech» en tournée à Winnipeg, M. Ciaccia avait déclaré qu'avec l'adoption du Lac Meech, «les chances que la loi 178 soit renouvelée en 1993 seraient beaucoup moins grandes».

«Je ne pense pas que vous puissiez dire que c'est mal cité», a-

connu hier le ministre lors d'une entrevue radiodiffusée, non sans souligner toutefois qu'il parlait de la clause dérogatoire et non de l'avenir de la loi linguistique adoptée en 1988 par l'Assemblée nationale. «J'ai toujours dit la même chose.»

Déjà, lors du douloureux débat sur la loi 178 à l'Assemblée nationale, M. Ciaccia avait soutenu que le climat d'insécurité cultu-

VOIR CACCIA EN A 2

C1 LA MODE

Les couturiers italiens promettent un été inoubliable, en jouant sur tous les tons avec des tissus transparents dont les teintes tendres et passionnées exaltent la féminité.

A5 ÉTUDIANTS

À partir du 13 mars, les étudiants, à défaut de grève, occuperont les bureaux de plusieurs cégeps et universités, pour protester contre le dégel des frais de scolarité.

B1 FAMILLE

Le Conseil des affaires sociales recommande au gouvernement de soutenir les parents plutôt que d'avoir systématiquement recours au placement des enfants négligés.

D1 ÉCONOMIE

Même si Desjardins n'a pas vendu toutes ses parts permanentes lors de la première phase de son opération de recapitalisation, son président juge les résultats excellents.



B7 URSS

Les résultats partiels des élections de dimanche dans les trois républiques slaves de l'URSS favorisent nettement les réformistes aux dépens des communistes orthodoxes.

L'affaire Perron: la Cour d'appel refuse d'entendre des nouveaux «témoins»

LISA BINSSE

Les avocats du réalisateur Gilles Perron ont échoué hier devant la Cour d'appel du Québec. La plus haute cour de la province a en effet refusé d'entendre deux «nouveaux témoins», qui, selon eux, auraient été favorables à leur client.

Malgré ce revers important, Me Daniel Rock et Jean Dury entendent toujours présenter demain en Cour d'appel leur requête visant à obtenir la mise en liberté de leur client, en attendant que son recours en appel soit entendu, probablement à l'automne.

Un jury a reconnu Perron coupable, le 22 décembre, du meurtre prémédité de sa femme Michelle, tuée à coups de couteau en décembre 1987. Il a été condamné à la prison à vie et devra purger 25 ans avant de pouvoir être admissible à une libération conditionnelle.

Dans leur requête en mise en liberté, Me Rock et Dury invoquaient notamment la découverte, depuis la condamnation de Perron, de deux «nouveaux témoins», Mme Francine Ares, la secrétaire qui a reçu Perron à l'urgence de la polyclinique Concorde le soir du meurtre, et M. Raymond Tremblay, pharmacien qui a servi un client entre 18h30 et 19h, le même soir, à la pharmacie de la Polyclinique.

Dans deux requêtes distinctes, ils demandaient à la cour d'entendre ces témoins.

Les trois juges de la Cour d'appel, Gerald McCarthy, Amédée Monet et Jean-Louis Baudoin, se basant sur les critères énoncés par la Cour suprême, ont rejeté les deux requêtes.

Dans le cas de Mme Ares, la

VOIR PERRON EN A 2

GOULET À CHICAGO



PHOTO CP

Les Nordiques ont réalisé hier une transaction majeure avec les Blackhawks de Chicago. L'équipe québécoise a échangé l'ailier Michel Goulet et le gardien Greg Millen ainsi que son choix de sixième tour au repêchage de 1991 en retour de trois espoirs: les attaquants Everett Sanipass et Daniel Vincelette et le défenseur Mario Doyon. Le départ de Goulet marque la fin d'une époque. Il en était à sa 11^e saison avec les Nordiques et a inscrit 456 buts sous leurs couleurs. «Je suis très malheureux de quitter les Nordiques, a déclaré Goulet. Je joue avec l'équipe depuis 1979 et j'ai vécu beaucoup plus de bons que de mauvais moments à Québec.» *Cahier sports, pages 2 à 4*

Saccage à Bordeaux

BRUNO BISSON

Des dizaines de détenus des ailes C et D de la prison provinciale de Bordeaux, dans le nord de Montréal, ont plongé l'institution dans le chaos le plus complet en saccageant la tuyauterie de leur secteur respectif, hier soir.

Au même moment, des détenus de l'aile B mettaient le feu à des matelas avant de les jeter dans une cour intérieure, ce qui a fait grimper de plusieurs crans la tension qui règne depuis plusieurs mois dans cette prison surpeuplée.

Selon un témoin des incidents joint par La Presse, les premiers sabotages se sont produits dans l'aile C, réservée aux récidivistes. Une quarantaine de détenus auraient alors profité de leur unique heure de liberté pour mettre à sac les installations sanitaires sises au sous-sol.

Leur geste a aussitôt été imité par un nombre indéterminé de détenus de l'aile D, réservée aux détenus qui attendent d'être logés dans une cellule, et où le problème de surpopulation est le plus sérieux.

Le sabotage des tuyauteries dans les salles de toilette et de douche, dans les deux ailes, a provoqué une inondation et interrompu l'alimentation en eau des étages supérieurs. Près de 20 centimètres d'eau se sont accumulés dans les sous-sols, à certains endroits.

En plus des lourds dommages causés par le saccage, la direction a dû reloger en catastrophe une soixantaine de détenus de l'aile D qui couchaient habituellement dans les sous-sols, maintenant inondés, à cause du manque de place aux étages supérieurs.

À 22h30, les 250 hommes détenus dans le D étaient tou-

VOIR BORDEAUX EN A 2

Révélation choc à l'enquête sur les «escadrons de la mort» de Pretoria

d'après Reuter, UPI et AFP
PRETORIA

En plus des assassinats politiques dont ils sont accusés, les Renseignements militaires sud-africains ont commis des attentats à la bombe et projeté, entre autres, de harceler Mgr Desmond Tutu en déposant un foetus de singe devant sa résidence, d'assassiner l'avocat de Nelson Mandela et de piéger les bagages du pasteur Frank Chikane, du Conseil sud-africain des Églises.

Telles sont les révélations choc faites, hier à Pretoria, en présence d'un grand nombre d'avocats, de membres des familles de victimes et de représentants de mouvements de droits de l'homme, à l'ouverture de l'enquête sur les «escadrons de la mort» en Afrique du Sud, révélations auxquelles s'ajoutent une liste de 71 «meurtres politiques non résolus» et l'arrestation du com-

mandant d'une des unités soupçonnées de ces meurtres.

L'arrestation du colonel Joe Verster, chef du Bureau de coopération civile (CCB), vendredi, était rendue publique durant la première audience de la Commission d'enquête présidée par le juge Louis Harms et chargée par le président Frederik de Klerk de faire la lumière sur ce dossier trouble qui mine les chances d'un dialogue politique avec la majorité non blanche en vue d'une Afrique du Sud démocratique.

Une telle enquête est sans précédent en Afrique du Sud. Une autre enquête ordonnée par de Klerk, sur la mort en prison de Clayton Sithole, un ancien ami d'une fille de Nelson Mandela, concluait entre-temps que le jeune homme s'était suicidé. La conclusion du juge R.J. Goldstone n'est pas de nature à désamorcer les soupçons et la méfiance de l'opposition anti-apartheid dans un pays où, selon la Commission des droits de l'homme, plus de 70

personnes, des Noirs pour la plupart, sont mortes en détention depuis 1963.

En toile de fond de ces événements judiciaires, Pretoria dépêchait hier des troupes dans le bantoustan du Ciskei pour «aider au rétablissement de la loi et l'ordre» au lendemain du renversement du régime Lennox Sebe par l'armée locale. La chute de Sebe, un allié de l'apartheid qui refusait de réintégrer une éventuelle Afrique du Sud démocratique, a été accueillie avec des explosions de joie par la population. Pretoria, ménageant là aussi les chances d'un démantèlement négocié de l'apartheid, a indiqué qu'il reconnaissait le nouveau pouvoir.

Le CCB, unité secrète relevant des Renseignements militaires et organisée en cellules indépendantes dissimulées à travers le pays, est soupçonné de meurtres, attentats à la bombe et autres agressions à l'encontre des opposants à

VOIR PRETORIA EN A 2

Sommaire

Annonces classées

Immobilier.....	D13, D14, E1 à E3
Marchandises.....	E3, E4
Emplois.....	E4
Automobiles.....	E5, E6
Propositions d'affaires.....	D4
Arts et spectacles	
Informations.....	C6 à C8
Horaires.....	C8
Bandes dessinées.....	E2
Bridge.....	E6
Décès.....	E7
Économie.....	D1 à D12
Éditorial.....	B2
Êtes-vous observateur?.....	D13
Feuilleton.....	E1
Horoscope.....	D14
La mode.....	C1 à C5
Le monde.....	B6, B7
Loteries.....	A4
Mots croisés.....	E5, S10
«Mot mystère».....	E4
Télévision.....	C6, C7
Tribune libre.....	B2

<p>HAWAII <i>le Paradis</i></p> <p>2 semaines Includant avion, hôtel et transferts. 1 149\$ plus taxes</p> <p>HAWAII TOURS</p>	<p>HAÏTI</p> <p>Départ tous les dimanches à partir de 379\$</p> <p>HAÏTI TOURS</p>	<p>VANCOUVER</p> <p>2 vols hebdomadaires directs, soit le jeudi et le lundi. Vol aller et retour 359\$ plus taxes</p> <p>Vol aller simple 249\$</p> <p>LES AILES DE L'OUEST</p>	<p>TURKS & CAICOS</p> <p>LA DESTINATION PAR EXCELLENCE</p> <p>Départs tous les samedis 20% de réduction</p> <p>TURKS & CAICOS TOURS</p>	<p>LOS ANGELES</p> <p>Départ tous les mercredis du 4 juillet au 5 septembre 1990. Vol direct 399\$ plus taxes</p> <p>Vol aller et retour</p> <p>LES AILES DE L'OUEST</p>
---	---	--	--	---

Faites votre réservation 90 jours avant le départ et économisez 300 \$ par couple • Nombre de places limité • Consultez les brochures disponibles chez votre agent de voyages.

SUITE DE LA UNE

MAX

Max va très bien

straight, mais une force... Max la grande vie. Montréal-Bangkok tous les ans. Vacances-hérouine. Max se faisait bronzer au brown sugar... Fin 88, Max se fait deux nouveaux amis à Montréal. Des gars pas mal flyés! Des gars de party! Eux aussi ont très envie d'aller à Bangkok... Ils proposent à Max un marché bien correct: «Tu nous branches sur tes contacts en Thaïlande, tu nous présentes ton monde, en échange on paie ton billet...»

Février 89, il y a un an exactement, le 19, voilà nos cinq joyeux lurons à Bangkok (deux nouveaux amis se sont ajoutés). C'est le soir où l'on doit faire les présentations. Les Canadiens attendent les Thaïlandais en question... qui arrivent en camionnette conduite par une femme. Salut, salut. Max fait les présentations. Rencontre donc mes amis de Montréal... Drôles

d'amis qui viennent de sortir leur badge et leur gun: RCMP! Max est frappé, immobilisé, menotté. La camionnette se pousse. Deux flics réussissent à grimper dedans, se tiraillent avec les occupants, une grosse embarquée, un des flics tombe de la camionnette. Il est tué... Mauvais pour Max tout ça, très mauvais même s'il n'a rien à voir dans l'accident. Il ne l'a même vu. Il l'a su après...

L'affaire n'est pas encore jugée. En attendant elle fait jaser. En Thaïlande, lors des premières comparutions, un juge se serait étonné devant le représentant de la GRC: «Pourquoi ne pas avoir arrêté Max au Canada, pourquoi être venu jouer au cow-boy à Bangkok?» Au Canada aussi on s'interroge. La vieille question du frame-up: la police peut-elle inciter à commettre un crime?

Mais voilà que les gardes nous appellent et nous conduisent à l'intérieur des murs devant une sorte de long couloir grillagé où s'assoient les prisonniers.

Entre ce couloir et les visiteurs, un large fossé puis deux autres grilles, au moins quinze pieds. Il faut crier pour se parler. Mais comme tous les prisonniers et tous les visiteurs le long du couloir crient en même temps, bientôt il faudra hurler...

— Ça va?
— Hein?
— J'ai dit, ça va?
— Ça me fait drôle d'entendre parler français, oui ça va, ça va très bien. Il faut que tu écrives ça absolument dans ton journal, c'est très important pour moi...
— Quoi?

— Que tu dises que ça va bien... Il y a deux Australiens ici, ils ont rencontré un journaliste de leur pays il y a quelque temps et ils ont dit que c'était l'enfer. Qu'ils étaient battus à coups de bâton. Qu'ils mangeaient mal. Qu'ils vivaient à 50 dans la même cellule... Ils en ont pris pour onze ans chacun... Ça fait que moi je veux que tu dises que je vais bien. Très très bien. Tu comprends?

— J'ai tout compris Max. T'es très heureux ici, c'est ça? Mais juste pour savoir, c'est vrai que vous êtes 50 par cellule?

— Oui c'est vrai. Mais c'est très bien. On s'ennuie moins quand on est nombreux. Tu comprends... C'est juste que, pour aller chier des fois faut attendre un peu, parce que y'a juste une toilette pour cinquante, mais insiste pas là-dessus, c'est un petit inconvenient de rien, tu comprends?...

— Parfaitement! Et la bouffe?
— Du riz et des légumes. C'est très bon, j'ai pas de cholestérol, rien... Ecoute je veux que t'appelles ma mère en rentrant à Montréal, note le numéro... Dis-y que...
— J'entends pas...
— Dis-y que tu m'as vu. Dis-y que...
— Plus fort Max je comprends pas, qu'est-ce que tu veux que je dise à ta mère?
— Je sais pas... Dis-y que je suis en pleine forme, c'est vrai

d'ailleurs. Regarde...

Il se met debout sur son tabouret. Il lève les bras. Il est en short. Top shape...

— Il y a d'autres étrangers avec toi, Max?

— Y'en a, mais je ne suis pas dans leur quartier. On est 3000 ici... Deux ou trois autres Canadiens. Des Australiens, quelques Américains, 30 Nigériens qui viennent d'arriver... Mais c'est les Chinois les kings. Quand t'es chum avec les Chinois t'as pas de problème... Je donne des cours d'anglais au Chinois qui boss ma cellule, fait que je suis bien. J'apprends le thaï. J'écris aussi. Un journal de Toronto veut publier mon histoire...

— Tu reçois beaucoup d'aide de l'ambassade?

— Zéro. Tous les mois il y a un gars qui vient me voir, dix minutes. Il m'apporte des vitamines. Des vitamines! C'est un peu comme si tu donnais une aspirine à un gars qui est au bout de son sang...

— Qu'est-ce tu risques comme sentence?

— Rien. Ça va s'arranger... Tiens, c'est ça que je veux que tu dises à ma mère: que ça va s'arranger. T'as bien compris, fais attention à ce que tu écris...

— Inquiète-toi pas Max... Je vais écrire tu sois bientôt. Que tu manges bien. Que tu dors bien. Que tu ne manques pas de vitamines. Que tu t'instruis. Et que t'as plein d'amis, 50 à la fois. C'est bien ça?

La sirène annonçait la fin de la visite. On s'est levé. Il m'a en voyé la main et il m'a encore lancé:

— Oublie pas ma mère...

Je suis sorti avec les autres. Les femmes pleuraient. Moi, j'ai honte de le dire, mais la porte franchie j'ai joui du bonheur étourdissant d'être libre. Dix secondes, dix minutes je sais pas. Le temps de traverser le parc, de trouver un taxi. Puis la vie m'a repris. Routine imbécile.

CIACCIA

Ciaccia: avec Meech, Québec pourrait se passer de la clause dérogatoire

relle vécu par les francophones pouvait justifier un recours à la clause nonobstant.

Cela n'empêche toutefois pas le ministre d'espérer qu'un jour «on arrivera à une situation où on protégera le visage français du Québec sans recourir au nonobstant».

Au bureau du premier ministre Bourassa, on n'était guère enclin à suivre le ministre sur ce terrain. «Meech et la loi 178 sont deux choses distinctes», a insisté le porte-parole du premier ministre, Mme Sylvie Godin. Des adoucissements linguistiques seront-ils considérés advenant l'adoption du Lac Meech? «La question ne se pose pas. Tout ce qui se passera au-delà du 23 juin (l'échéance pour ratifier le Lac Meech), est purement hypothétique.»

Dimanche, le chef péquiste Jacques Parizeau avait bondi sur les déclarations faites par M. Ciaccia à Winnipeg. Pour le leader péquiste, le gouvernement Bourassa, tout en se donnant des allures souverainistes, s'approprierait à brader sa politique linguistique pour obtenir un accord constitutionnel.

Question d'atmosphère

Pour M. Ciaccia, si le Canada anglais décidait de reconnaître finalement que le Québec forme une société distincte — en adop-

tant l'accord de 1987 — l'«atmosphère» pourrait changer dans un Québec désormais doté de garanties plus fermes quant à sa sécurité culturelle.

Dans quatre ans, le gouvernement Bourassa devra décider s'il prolongera ou non le recours à la clause dérogatoire, sur laquelle s'appuie la loi 178, pour interdire aux commerçants anglophones d'afficher en anglais dans la rue.

«Dans quatre ans, les Québécois décideront s'ils veulent ou non l'utiliser (le nonobstant), et cela dépendra alors de l'atmosphère, de leur confiance quant à leur sécurité linguistique», de souligner le représentant de Mont-Royal.

Selon lui, Québec pourrait trouver des moyens d'atteindre les objectifs visés par la loi 178 — la protection du fait français — tout en réduisant la portée de la clause dérogatoire en matière linguistique. Il y a d'autres formules, croit le ministre, tout en affirmant qu'il n'est pas question d'abolir la loi 178, pas plus que de faire disparaître la clause «nonobstant» de la constitution.

Ryan et Rémillard

Après une certaine hésitation, le ministre Claude Ryan, responsable du dossier linguistique, n'a pas voulu commenter la sortie de son collègue.

Quant au responsable du dossier constitutionnel, Gil Rémillard, il a souligné que jamais M. Ciaccia n'avait prétendu que la loi 178 pourrait être échangée contre l'approbation du Lac Meech. «Il n'y a aucun rapport entre la loi 178 et l'entente du lac Meech, absolument pas», a-t-il soutenu.

Selon lui, tout ce que M. Ciaccia a dit, c'est que le gouvernement aurait à discuter à nouveau de l'utilisation de la clause dérogatoire dans quatre ans, lorsqu'il devra décider s'il la reconduira.

Le ministre aurait-il dû se montrer plus prudent? «Il n'a jamais dit que si on avait l'entente du lac Meech, on n'aurait plus la loi 178», a répliqué M. Rémillard. □

PERRON

L'affaire Perron: la Cour d'appel refuse d'entendre des nouveaux témoins

Cour d'appel a statué qu'elle n'avait pas à entendre un témoignage qui aurait pu être entendu au procès en Cour supérieure. En ce qui a trait à M. Tremblay, le tribunal a jugé que son témoignage n'était pas pertinent.

Auparavant, Me Rock avait plaidé devant la Cour d'appel à l'effet que la poursuite, représen-

tée par Me Yves Berthiaume, connaissait l'existence de Mme Ares et n'avait rien fait pour tenter de savoir ce qu'elle avait à dire. «Ce n'est pas notre faute, ni celle de Perron, a-t-il dit, si la Couronne n'a pas fait témoigner tous les témoins pertinents.»

Me Pierre Sauvé, qui représentait Me Berthiaume, a rétorqué que les avocats de la défense eux-mêmes connaissaient dès le 1^{er} décembre le nom de Mme Ares et n'avaient rien fait pour s'assurer qu'elle serait appelée comme témoin. Il a rappelé que Me Rock et Dury auraient pu en faire la demande aux policiers, à la poursuite ou même au tribunal. Ils ne l'ont pas fait. De plus, a-t-il dit, le témoignage de Mme Ares n'ajouterait pas grand-chose au procès.

Mme Ares affirmait dans un affidavit que Perron avait du sang sur les mains quand il est entré dans la polyclinique. Pendant le procès en Cour supérieure, aucun témoin n'avait vu du sang sur ses mains. Perron, dans une conversation enregistrée qu'il a eue avec M. Jean-Pierre Léger, vice-président des Rôtisseries Saint-Hubert et frère de Claire Léger (que Perron devait épouser), avait dit à quelques reprises qu'il avait du sang sur les mains, ayant déplacé le corps de sa femme dans l'automobile. Il devait ajouter aussi qu'il s'était lavé les mains.

Quant à M. Tremblay, qui a servi un client à la pharmacie à l'heure où le meurtre a été commis, il serait venu dire au tribunal ce que le client, qu'il ne connaissait pas, lui aurait dit ce soir-là, soit d'avoir vu une femme ensanglantée gisant dans le parc de stationnement de la polyclinique. Jusqu'à ce que les deux avocats trouvent cet «inconnu», il ne semblait y avoir aucun témoin qui aurait vu ce qui s'était passé dans le parc de stationnement avant que Perron ne vienne alerter les gens de la polyclinique.

Me Rock a expliqué que M. Tremblay était tenu au secret professionnel et que la seule façon d'obtenir la liste des clients ce soir-là était de le faire témoigner.

Me Sauvé a répliqué que le témoignage de M. Tremblay n'était pas pertinent et constituait un oui-dire. La Cour d'appel lui a donné raison. □

PRETORIA

Révélation choc à l'enquête sur les «escadrons de la mort» de Pretoria

l'apartheid, le système en vertu duquel la minorité blanche de cinq millions exerce le monopole du pouvoir aux dépens des 32 millions de Non-Blancs.

L'avocat Tim McNally, qui mène l'enquête à la Commission Harms, annonçait avoir compilé une liste de 71 cas de «meurtres non résolus à caractère présumé politique». Interrogé par McNally, le général Eddie Webb, supérieur direct du colonel Verster, a nié toute responsabilité dans les assassinats, en 1989, de l'universitaire sud-africain David Webster et de l'avocat namibien Anton Lubowski, deux adversaires blancs de l'apartheid.

McNally a demandé à Webb de s'expliquer sur le tripatage des bagages du pasteur Chikane, secrétaire-général du Conseil sud-africain des Églises, la substitution des pilules de l'avocat de Mandela, Me Dullah Omar, pour provoquer une crise cardiaque, le harcèlement du journaliste Gavin Evans, du *Weekly Mail*, et le projet de déposer un foetus de singe devant la résidence de Mgr Tutu, prix Nobel de la paix et adversaire non violent du régime de l'apartheid. Webb a plaidé l'ignorance.

Premier témoin cité, le lieutenant Witkop Badenhorst, chef d'état-major des Renseignements militaires, a indiqué avoir appris l'existence du CCB en novembre seulement, après que d'anciens soldats et policiers ayant participé à des actions clandestines eurent décidé faire des aveux à la presse. Badenhorst a dit avoir appris, au terme d'une enquête interne, que le CCB avait été impliqué dans des attentats à la bombe visant le Centre de la jeunesse de l'ANC au Cap ainsi qu'une épicerie appartenant à un militant anti-apartheid.

«Ce n'est que le début et nous ne faisons pour l'instant qu'égrotter la surface», a déclaré Me Brian Currin, de la Commission des droits de l'Homme. «L'enquête durera des mois et la Commission devrait finir par identifier les coupables», a-t-il ajouté.

Le général Magnus Malan, ministre de la Défense, fait l'objet de pressions croissantes pour démissionner, l'escadron de la mort

sur la sellette ayant relevé de son autorité directe. Malan, 60 ans, a déclenché une tempête politique en affirmant, la semaine dernière, qu'Anton Lubowski, dirigeant en vue de la SWAPO de Namibie, était «un espion des Renseignements militaires» et qu'il était donc «impossible que Pretoria l'ait tué». L'opposition et la presse l'ont mis au défi de prouver cela devant la commission Harms, où il doit lui aussi témoigner. La SWAPO, qui accèdera au pouvoir le 21 mars en Namibie, a exigé que Pretoria fasse toute la lumière sur cette affaire. □

BORDEAUX

Saccage à Bordeaux

jours rassemblés au premier étage de leur secteur, attendant de savoir où ils passeraient la nuit.

Par ailleurs, les agents syndiqués de l'Union des agents en institution pénale ont contesté la solution temporaire avancée par la direction et qui aurait permis à la soixantaine de détenus sans cellule de dormir dans des locaux d'une bâtisse sise à l'écart des quartiers de détention, et qui abrite la bibliothèque et les ateliers de Bordeaux.

Les agents ont rejeté cette alternative en invoquant des problèmes de sécurité. Ce secteur, baptisé le «secteur académique», ne serait muni d'aucune installation de sécurité pour la détention.

Même si le calme s'est rétabli rapidement après le début d'émeute apparemment concerté dans les ailes B, C et D, la tension était toujours explosive dans cette prison provinciale.

De nombreux incidents ont d'ailleurs témoigné, ces jours derniers, de l'extrême agitation provoquée en partie par la surpopulation.

Le 31 janvier, des détenus de l'aile C allumaient des incendies dans des ordures et forçaient la direction à mettre la Sûreté du Québec en état d'alerte pendant quelques heures. À la suite de ce début d'émeute, les quelques 190 détenus de l'aile ont été confinés à leurs cellules 23 heures sur 24 pour une période de 30 jours.

Le 10 février, un homme de 33 ans, arrivé à Bordeaux depuis moins de 12 heures, était trouvé pendu dans sa cellule de l'aile E,

réservee aux prévenus en attente de leur procès.

Le 18 février, deux détenus se suspendaient dans le vide, à une quinzaine de mètres du sol, pour protester contre les conditions de détention pénibles imposées par la direction dans l'aile C, en représailles contre la mini-émeute du 31 janvier.

Enfin, jeudi dernier, un prévenu âgé de 25 ans s'est pendu dans sa cellule. □

Niagara Falls: non à l'unilinguisme

Presse Canadienne

NIAGARA FALLS

■ C'est dans une atmosphère survoltée que la ville de Niagara Falls a rejeté hier la proposition de se déclarer unilingue anglaise.

Plus de 1000 personnes ont assisté à la réunion du conseil municipal, qui a été interrompue à deux reprises à cause du désordre. La résolution a été rejetée par neuf voix contre trois après plus de trois heures de débat.

En dépit du résultat, le conseiller Pat Cummings, qui a présenté la résolution, a dit croire qu'une majorité de citoyens désirait que la ville se déclare unilingue.

La réunion a duré plus longtemps que prévu et la foule hargneuse a forcé le maire Bill Smeaton à ajourner les débats à deux reprises afin de rétablir l'ordre. La foule a scandé: «Divorce, divorce, divorce», en faisant référence à la séparation du Québec.

La ville étudiera les commémorations formulées pendant l'assemblée et fera un rapport aux gouvernements provincial et fédéral pour faire part du mécontentement et de la frustration des citoyens concernant le financement du bilinguisme, a précisé le maire à l'issue de la réunion.

La semaine dernière, le président de l'office touristique de Niagara Falls avait dit craindre que la proclamation de l'unilinguisme ne nuise à l'industrie touristique de la ville. Plus de 11 millions de touristes affluent à Niagara Falls chaque année, le deuxième plus important groupe provenant du Québec.

Bell: autre remboursement de 12 millions\$

d'après Canadian Press

HULL

■ Les clients de Bell Canada verront leur facture de téléphone du mois de mai réduite d'environ 1,85 \$, sous l'effet du nouveau remboursement que l'entreprise va devoir effectuer à ses abonnés.

Hier, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) a enjoint à Bell de rembourser 12 millions \$ à ses clients durant le cycle de facturation de 30 jours débutant le 16 mai.

Cette situation résulte des sommes non réclamées faisant partie du crédit que la compagnie a été obligée de consentir à ses abonnés, l'été dernier. On sait que lors d'une décision rendue en 1986, le CRTC avait enjoint à Bell de rembourser à ses abonnés 261 millions \$ en considération de profits excessifs.

En conséquence, quiconque était abonné à Bell au 14 octobre 1986 était habilité à un remboursement d'environ 20 \$. La date limite pour la réclamation de cette somme est fixée au 30 mars, et Bell s'attend à ce que 12 millions \$ environ demeurent non réclamés.

Où donner de son sang

■ Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants:

● à Montréal: Centre Permanent de la Croix-Rouge, 3131 est, rue Sherbrooke, de 9 h à 20 h;

● à Bois-des-Filons: Club Optimiste, Chalet des citoyens (angle montée Gagnon et Chapleau), de 10 h à 20 h 30;

● à Drummondville: cégep de Drummondville, 960, rue Saint-Georges, de 10 h à 16 h;

● à Notre-Dame-du-Bon-Conseil: Club Optimiste Bon-Conseil, Centre communautaire, 541, rue Ducharme, de 14 h 30 à 20 h;

● à Montréal: HMCS Donnacona, 2055, rue Drummond, de 17 h 30 à 20 h 30.

La Quotidienne

Tirage d'hier

à trois chiffres

943

à quatre chiffres

7417

ABONNEMENT	285-6911	ANNONCES CLASSEES	285-7111
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 à 18h.		Commandes ou corrections	285-7111
REDACTION	285-7070	GRANDES ANNONCES	285-7202
PROMOTION	285-7100	Détailants	285-7306
COMPTABILITÉ	285-6892	National, Télé-Press	285-7265
Grandes annonces	285-6892	Vacances, Voyages	285-7320
Annonces classées	285-6900	Carrières et professions, nominations	285-7320

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, L.T.E.E., 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe» — Enregistrement: numéro 1400-Port de retour garanti. (USPS5003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

RENSEIGNEMENTS 285-7272



10-2-01

MARDI 6 MARS 1990

DOSSIER: ESPACE ET AERONAUTIQUE à ne pas manquer demain dans **La Presse** Un cahier spécial

Dix ans après le combat Leonard-Duran, la RIO poireaute

Elle attend toujours le versement de plus de 1,06 million \$ qu'elle réclame des assureurs pour éponger son déficit

BENOÎT CHAPDELAIN

Dix ans après le célèbre combat Leonard-Duran au Stade olympique, la Régie des installations olympiques attend toujours que les assureurs lui versent plus d'un million de dollars pour assumer au moins une partie de l'imposant déficit enregistré.

Le dossier traîne encore en Cour supérieure et rien ne garantit que ce sera réglé avant au moins un an.

La RIO réclame 1,06 million \$ plus intérêts depuis 1980 à la multinationale finlandaise Kansa et 120 000 \$ plus intérêts à un groupe d'assureurs britanniques de qui elle avait obtenu des assurances sur les revenus.

Le 20 juin 1980, des dizaines de milliers d'amateurs de boxe ont envahi le Stade olympique pour assister à un combat opposant Sugar Ray Leonard et Roberto Duran, deux figures bien en vue de l'époque.

À la suite du combat, la RIO a déclaré un déficit de 2,45 millions \$ et des revenus de 3,45 millions \$. Ses assurances couvraient un revenu maximum de 5,1 millions \$.

Les assureurs actuellement poursuivis soutiennent qu'ils n'ont pas à payer la RIO puisque celle-ci a mal administré

son budget et leur a caché «autant d'informations que possibles» à la signature du contrat. Les recettes ont été plus élevées que celles déclarées par la RIO, affirment également les assureurs.

Dans les documents déposés à la Cour et consultés par *La Presse*, les défenses amendées succèdent aux déclarations réamendées qui succèdent elles-mêmes aux réponses aux playdoyers amendés.

«C'est vous qui m'avez appris qu'il y avait encore un dossier sur le combat de boxe, a avoué à *La Presse* le président de la RIO en poste depuis quelques mois, M. Pierre Bibeau. Le moins qu'on puisse dire, c'est que ce n'était pas considéré comme une priorité. J'ai demandé d'accélérer les choses et on me dit que la cause va être entendue au cours des douze prochains mois.»

Pourquoi une telle lenteur dans l'évolution du dossier? «Je ne veux pas porter un jugement sur mes prédécesseurs, se défend M. Bibeau. On me dit que c'est un dossier compliqué, qu'il faut monter une bonne preuve, qu'il y a des problèmes d'ordre légal.»

M. Bibeau se dit prêt à accepter «toute solution qui est avantageuse pour la RIO», y compris un règlement hors Cour.

Récemment, les représentants de Kansa ont demandé et obtenu de la RIO la

permission d'interroger une personne bien au courant du dossier. Avec cet interrogatoire, le dossier juridique est maintenant complet et une date d'audition devrait être fixée bientôt en Cour supérieure, assure la RIO.

Pas de droit de télédiffusion

Les assureurs, se fondant sur une expertise comptable, affirment que les revenus estimés par la RIO étaient non seulement déficitaires mais qu'ils leur avaient été faussement représentés. Ils disent qu'ils n'auraient jamais accepté la police s'ils avaient connu les risques véritables de l'entreprise.

Les assureurs affirment qu'au cours des «échanges entre les deux parties», il a toujours été question de revenus minimum de 6,1 millions \$, près du double de ce que la RIO a finalement amassé. Ces revenus estimés ne sont pas écrits dans le contrat d'assurance et sont contestés par la RIO. Ils sont au cœur du litige.

Dans leurs playdoyers déposés à la Cour depuis 1980, ils déclarent notamment que la RIO ne possédait aucun droit de télédiffusion pour lequel elle avait pourtant déclaré, selon eux, des revenus estimés de 500 000 \$.

Les assureurs affirment aussi que la Régie des installations olympiques a

gonflé les revenus publicitaires estimés. La commandite du combat par Molson a finalement amené dans les coffres de la RIO moins de 100 000 \$ alors que les assureurs disent avoir été avisés d'une somme de 300 000 \$.

La RIO n'aurait pas non plus prévenu les assureurs qu'elle devrait déduire 380 000 \$ des billets vendus pour payer la taxe d'amusement municipale.

Les billets donnés gracieusement auraient entraîné une perte supplémentaire de 125 000 \$ de revenus, soutiennent les assureurs.

Il est permis de croire que la RIO avait prévu des revenus d'au moins 5,1 millions \$ puisqu'elle prévoyait dans le contrat d'assurance des dépenses de 5,1 millions \$, dépenses qu'elle allait finalement dépasser d'un million \$.

Le contrat entre la RIO et Kansa spécifie que l'assureur versera une indemnité couvrant la différence entre les revenus réels (3,45 millions \$) et la somme assurée de 4,5 millions \$.

Un règlement hors Cour au début des années 80 a permis à la RIO d'obtenir 480 000 \$ d'assureurs canadiens dont Allstate. Ces compagnies assuraient la portion de revenus entre 4,5 millions \$ et 5,1 millions \$. Les 120 000 \$ toujours réclamés à des assureurs britanniques couvrent le reste de cette portion.

Le directeur de la compagnie d'assurance Kansa à Montréal, M. Michel Yip, et l'avocat qui la représente dans ce dossier, Me Jean Tremblay, ont tous les deux refusé d'éclaircir plus avant leurs positions devant *La Presse*.

«C'est un contrat privé entre la RIO et nous, a dit M. Yip. Les assureurs sont reconnus pour respecter la confidentialité des dossiers. Que diriez-vous si on parlait publiquement de votre contrat d'assurance-maison?»

L'argument selon lequel il s'agit d'un dossier public de grande importance ne tient pas aux yeux de M. Yip. «Le client peut dire ce qu'il veut, nous on ne parle pas.» Et ce même si à une autre époque Kansa parlait un peu plus...

«Je ne plaide pas mes causes dans les journaux», a rapidement tranché pour sa part Me Tremblay de la firme Guy et Gilbert.

En 1982, l'ancien avocat responsable du dossier pour Kansa, Me Pierre Rouleau, avait déjà déclaré que l'assureur ne paierait pas un sou à la RIO et que cette histoire pourrait traîner en cour pendant au moins quatre ou cinq ans.

La Régie des installations olympiques a dépensé près de 700 000 \$ uniquement en primes d'assurances pour la présentation de ce fameux gala de boxe...

Montréal songe à imposer des tests anti-drogues aux aspirants-pompiers

AGNÈS GRUDA

La Ville de Montréal envisage de faire subir des tests de dépistage de drogues à ses pompiers et aux personnes postulant cet emploi.

Le service municipal de prévention et de santé au travail étudie actuellement cette possibilité et compte en saisir le conseil municipal d'ici un an, a indiqué hier le fonctionnaire responsable du dossier, M. Paul Poirier.

Déjà, un projet de contrat entre la Ville et la société Securimed, qui doit être approuvé cette semaine par le conseil municipal, prévoit que les tests de dépistage de drogues pourraient être imposés aux aspirants-pompiers.

Et selon M. Poirier, cette mesure pourrait être étendue aux pompiers travaillant déjà au service de la Ville.

C'est à la demande de la Ville que la firme Securimed a inclus les prix des tests anti-drogues dans une offre de service par laquelle elle s'engage à effectuer une partie des examens médicaux de pré-embauche pour le compte de la Ville, a indiqué le président de cette société, le docteur André Arcand.

Jusqu'à maintenant, assure l'administration municipale, les responsables de l'embauche à la ville de Montréal n'ont jamais eu recours à cette pratique extrêmement controversée.

Les tests de dépistage de drogues sont contestés entre autres par la Ligue québécoise des droits et libertés, la Commission canadienne des droits de la personne et le Congrès du travail du Canada.

«Actuellement, nous sommes en train de vérifier si légalement nous sommes en droit d'imposer un tel test», a précisé M. Poirier, en assurant que le cas échéant, cette pratique devra être encore approuvée par les élus montréalais.

Les tests visant à déceler les consommateurs de narcotiques sont de plus en plus courants aux États-Unis, et cette pratique tend à s'étendre au Canada, constate la Ligue québécoise des droits et libertés.

Or, plusieurs études montrent que ces tests sont souvent inefficaces, qu'ils comportent un risque d'erreur élevé et qu'ils sont source de discrimination, notamment envers les Noirs.

Joint au téléphone hier, le président de la firme Securimed a confirmé que la mélanine, responsable de la pigmentation de la peau chez les Noirs, peut être confondue avec un composé chimique présent dans la marijuana.

Selon le docteur Arcand, de 10 à 15 p. cent des tests de dépistage de drogues donnent un résultat positif erroné. À la Ligue des droits et libertés, on parle plutôt d'un taux de 60 p. cent de «faux positifs».

Dans un énoncé de principe sur les tests anti-drogues, datant de 1986, le Congrès du travail du Canada déconseille cette pratique, la jugeant potentiellement discriminatoire pour les personnes appartenant à une «minorité visible».

Pour M. Paul Poirier, le recours à ces tests serait justifié dans le cas des pompiers, parce que ceux-ci travaillent dans des situations d'urgence et que la sécurité du public est en jeu.

«Nous regardons ce qui se fait ailleurs, par exemple aux États-Unis; je crois que la question doit au moins être posée.»

Questions indiscrettes

Ce n'est pas l'avis des conseillers membres de la Coalition démocratique de Montréal, qui ont dénoncé hier, en conférence de presse, les tests médicaux effectués par Securimed pour le compte de la Ville.

En 1989, Securimed a examiné pratiquement tous les nouveaux employés de la Ville. Le nouveau contrat, d'une durée de trois ans et d'un coût d'environ 400 000 \$, prévoit que Securimed ne fera qu'absorber à l'avenir le surplus de dossiers de pré-embauche durant les périodes de pointe du printemps et de l'automne.

La Coalition démocratique de Montréal estime que le questionnaire médical utilisé par Securimed constitue dans son ensemble une atteinte à la vie privée. La Coalition dénonce particulièrement les questions visant les femmes, et portant sur les menstruations, les grossesses, les éventuels avortements, etc.

Les hommes sont pour leur part priés de livrer les secrets de leur prostate, et de faire part de tout autre problème d'ordre génital.

Selon le conseiller Pierre-Yves Melançon, président de la Coalition démocratique de Montréal, de telles indiscretions n'ont rien à voir avec les exigences liées à l'exercice d'un emploi. «C'est une discrimination à l'endroit des femmes», estime-t-il.

Les syndicats des cols bleus et des cols blancs de la ville de Montréal estiment eux aussi que les examens médicaux de Securimed sont discriminatoires, et craignent qu'ils n'entrent directement en conflit avec les programmes d'accès à l'égalité pour les femmes et pour les minorités ethniques mis sur pied par l'administration Doré-Fainstat.

À l'Association des médecins du travail du Québec, on soutient toutefois que de tels questionnaires sont couramment utilisés dans les examens médicaux de pré-embauche. Le président de l'association, M. Pierre Phénix, assure que les dossiers médicaux ne sont habituellement pas transmis à l'employeur, et que celui-ci ne reçoit qu'un rapport jugeant si le candidat est apte ou non à exercer ses fonctions.



L'un des trois camions du grossiste en fromages: a été retrouvé hier matin dans le nord de la métropole.

PHOTO JEAN COUPLI, La Presse

Fins connaisseurs, des cambrioleurs volent près de 20 tonnes de fromages importés!

MARCEL LAROCHE

Trois camions ayant servi au transport de quelque 20 tonnes de fromages importés provenant d'un important vol perpétré dans un entrepôt de la Rive-Sud ont été retrouvés vers 8 heures hier matin, abandonnés dans le nord de la métropole avec une quantité indéterminée de leur précieuse cargaison.

Après avoir fait l'objet pendant quelques heures d'une étroite surveillance de la part des policiers de la section anti-gang de la CUM, les camions appartenant à la firme Les Fromages Caron de Saint-Mathieu-de-Beloil ont été remis, hier vers 15 heures, dans un garage de Boucherville pour fin d'expertises.

Ce sont des patrouilleurs du district 43 de la CUM qui ont découvert les trois camions abandonnés à quelques rues l'un de l'autre, à l'angle Waverley et Saint-Zotique, au 7695 rue Marconi et à l'intersection Clark et Beaubien, dans le nord de Montréal.

L'inventaire complet des fromages volés n'ayant pas encore été fait, la SQ n'était pas en mesure hier soir d'établir la quantité et la valeur exacte de la marchandise abandonnée dans les trois camions.

Le vol commis entre 20 heures samedi soir et 8 h 45 dimanche matin est constitué d'une soixantaine de variétés d'excellents fromages importés d'une valeur estimée par le grossiste à plus de 175 000 \$. Le butin volé pourrait facilement représenter plus de



Mme Lucie Paulhus, co-proprietaire de l'entrepôt dévalisé.

PHOTO La Presse

pour transporter des dizaines de meules de fromages dont certaines pèsent jusqu'à 100 kilos chacune.

Les voleurs ont surtout fait main basse sur des variétés aussi reconnues que du gruyère suisse, du jalsberg, de l'emmental suisse, du norvégien et du parmesan qu'ils ont dû charger à bras dans les quatre camions de la compagnie. L'un des quatre véhicules a été abandonné à l'arrière de l'entrepôt, les voleurs ayant cassé la transmission dans le transport du butin vers une destination inconnue.

«À en juger par la quantité de fromages disparus des étagères, soit au moins 20 tonnes de cette coûteuse denrée, les voleurs ont dû travailler pendant de longues heures et effectuer plusieurs voyages sans être importunés. Le vol a été découvert vers 8 h 45 dimanche matin, au moment où les deux propriétaires se présentaient à l'entrepôt, selon la version donnée par eux-mêmes hier à *La Presse*.

Tout en affirmant avoir affaire à des spécialistes connaissant fort bien les fromages, les deux personnes qui exploitent ce commerce depuis dix ans sont convaincus que cette marchandise périssable ne peut être écolée que sur une base commerciale.

Ce n'est qu'aujourd'hui, à la suite de l'inventaire de toute la marchandise retrouvée, que les enquêteurs de l'Unité des crimes contre la propriété de la SQ de Montréal seront fixés sur la quantité exacte de fromages dérobés à l'entrepôt de Saint-Mathieu-de-Beloil.

400 000 \$ sur le marché de consommation.

Plus de 24 heures après la mise au jour de cet audacieux vol par effraction perpétré dans l'entrepôt réfrigéré de la compagnie Les Fromages Caron, au 3118 boulevard Bernard-Pilon, dans le parc industriel de Saint-Mathieu-de-Beloil, les deux propriétaires n'en revenaient tout simplement pas du travail des cambrioleurs.

Les deux proprios, Jean-Philippe Gosselin et Lucie Paulhus, n'auraient jamais imaginé que

leur commerce soit un jour visité par des bandits au goût aussi raffiné.

Profitant du congé du week-end, les voleurs se sont tout d'abord facilement introduits dans l'entrepôt en forçant une porte arrière. Une fois à l'intérieur, ils n'ont choisi que les fromages de qualité supérieure, laissant sur les étagères tous les fromages canadiens.

Ne pouvant mettre en marche un chargeur hydraulique, les voleurs ont utilisé de petits chariots

Les prostituées changent de quartier et tapinent le long de la rue St-Denis

BRUNO BISSON

Les efforts soutenus d'un groupe de citoyens de la rue Champlain, dans le centre-ville de Montréal, désireux de mettre un terme à la prostitution dans leur quartier, n'auront finalement servi qu'à déplacer le problème le long de la rue Saint-Denis, à la hauteur des quartiers Rosemont et du plateau Mont-Royal.

C'est ce qu'a estimé, hier le sergent-détective Jean Leroux, de la section morale de la région centre, du service de police de

la CUM, en précisant qu'une quarantaine de prostituées ont été arrêtées, depuis la mi-janvier, au centre-ville et dans la région nord de la métropole.

Le plus vieux métier du monde a étendu ses activités hors du centre-ville, tout en adaptant un peu sa méthode à ces secteurs traditionnellement moins «chauds» de la métropole. Ainsi, les nombreuses auto-stoppeuses qui sollicitent les automobilistes le long de la rue Saint-Denis, depuis quelques temps, réussissent à recruter plus facilement leur client tout en compliquant la tâche des policiers.

Selon M. Leroux, cette forme de sollicitation se pratique beaucoup le long de la rue Saint-Denis, entre les rues Laurier et Marie-Anne, dans le quartier du plateau. Un peu plus au nord, les prostituées, souvent les mêmes d'ailleurs, recrutent leurs clients à la hauteur du boulevard Rosemont et de la rue Bellechasse, principalement.

«La plupart du temps, les filles commencent leur soirée dans ces environs-là parce qu'elles habitent plus au nord et qu'elles préfèrent recruter des clients à mesure qu'elles descendent vers le centre-ville», a affirmé M. Leroux.

L'intensification de cette pratique, pas vraiment nouvelle mais beaucoup plus visible depuis quelques temps, serait directement liée aux pressions d'un groupe de citoyens de la rue Champlain qui ont réussi, en novembre et décembre, à chasser la plupart des «belles de nuit» de leur secteur.

Les citoyens se plaignaient de la présence d'une clientèle peu recommandable, dans ce quartier populaire nouvellement «enrichi», et craignaient que le trafic de stupéfiants ne vienne éponser leur existence. À de nombreuses

reprises, soutenait le comité de quartier, des citoyens avaient trouvé des seringues usagées et des sacs de cocaïne près de leur porte d'entrée.

La même situation pourrait-elle se répéter le long de la rue Saint-Denis?

«La prostitution et la drogue sont directement liées, a affirmé M. Leroux. En général, lorsque nous faisons une descente dans une maison de débauche, les enquêteurs des stupéfiants découvrent un «crack house» dans un rayon de moins d'un demi-mille où les prostituées vont s'approvisionner.»

Reprise des négociations entre la STCUM et les employés d'entretien

FLORIAN BERNARD

Après une interruption de plus de deux semaines, les négociations reprennent, aujourd'hui, entre la STCUM et les employés d'entretien.

Une première rencontre est prévue, en début d'après-midi, en présence du conciliateur, M. Marcel Boisvert. De part et d'autre, on espère en venir à une entente dans les meilleurs délais. Cette fois, le climat semble beaucoup plus détendu qu'il ne l'était au moment où les discussions ont été interrompues, le 18 février dernier.

Un porte-parole de la STCUM a déclaré, hier, qu'un réaménagement des offres sera présenté aux syndicats. « Il y a toujours moyen de trouver un terrain d'entente », a ajouté le porte-parole.

La Presse a appris, hier, que la collaboration du syndicat à la réparation des autobus et au rétablissement de nombreux circuits — surtout l'abandon des moyens de pression — aurait incité la STCUM à préparer une nouvelle offre globale qui serait soumise au syndicat aujourd'hui. La STCUM n'a pas voulu commenter cette information. « Nous sommes disposés à rediscuter certaines propositions à l'intérieur du budget global », a simplement

déclaré Mme Louise Baillargeon.

Le vice-président du syndicat, M. Réjean Desgroseillers, a réitéré, pour sa part, la volonté des syndiqués de négocier jusqu'à la conclusion d'un accord. Contrairement à ce qui avait été publié dans certains médias, il a précisé que le syndicat avait immédiatement accepté la proposition de la STCUM de reprendre les négociations en présence du conciliateur.

Deux autres circuits sont rétablis

Deux autres circuits ont été complètement rétablis, hier, soit les numéros 10 (De Lorimier) et 81 (Broadway, Marier, Notre-Dame, Henri-Bourassa, Saint-Jean-Baptiste, Sherbrooke). Il s'agit de deux circuits importants, mobilisant plusieurs véhicules.

Il reste encore 40 circuits à rétablir. La direction de la STCUM a laissé entendre, hier, que le rythme des réparations se maintenait et que l'ensemble du réseau pourra fonctionner de façon normale, dans les délais prévus, si tout continue de bien aller.

La STCUM a aussi confirmé que les moyens de pression ont cessé dans tous les centres de transport.

STRSM: recours collectif des usagers devant la Cour supérieure relié à la dernière grève

PIERRE BELLEMARE

Les usagers de la Société de transport de la Rive-Sud de Montréal viennent d'obtenir 20 500 \$ du Fonds d'aide du recours collectif, pour réclamer devant la Cour Supérieure que la STRSM triple le montant du remboursement qui leur a été offert, en novembre, à la suite de la grève de six mois des employés d'entretien.

Pendant ce temps, ceux-ci poursuivent leur partie de bras de fer avec leurs dirigeants, qu'ils accusent d'ailleurs d'avoir saboté les négociations en trois occasions depuis un an.

Mais aucune menace de grève ne plane sur les usagers, à court terme, et le syndicat, malgré les reproches sévères lancés à l'employeur, entend tout de même en arriver à un règlement négocié.

Pour Guy Chartrand, président de Transport 2000, l'important est que les autobus roulent normalement. Et il jubilait hier en apprenant que la cause du recours collectif des usagers pourra être entendue devant la Cour Supérieure.

« L'action, intentée au nom de Jocelyne Paul, sera signifiée ces prochaines semaines, sinon ces prochains jours », a-t-il confié à La Presse. Le président du Fonds d'aide, Me Allan Zilbert, et deux autres administrateurs, Me Lina Bisson-Jolin et Me Danielle Deschênes, affirment dans leur décision qu'il « y a apparence sérieuse de droit et que le recours n'est pas frivole ».

La demande a été plaidée le 8 février par Me André Cordeau, dont les « documents pertinents » et la jurisprudence, soumis au Fonds d'aide, ont été jugés satisfaisants.

Il semble qu'il y a « non-respect des obligations contractuelles de la STRSM ».

Au lendemain de la grève — s'échelonnant entre le 28 avril et le 23 octobre — celle-ci a proposé aux usagers munis de la carte mensuelle, un remboursement global de 33 \$ pour l'ensemble de cette période de turbulence. Ce montant équivaut à quinze p. cent du tarif, la carte valant alors 35 \$.

Toutefois, les usagers exigent un remboursement de cinquante p. cent, ce qui représente une somme de 122,50 \$, parce qu'ils estiment n'avoir profité que de la moitié du service durant le conflit.

Pour ce qui est des négociations entre la STRSM et les employés d'entretien, elles tournent en rond.

Selon les commentaires de

Claude Leduc, président du syndicat affilié à la CSN, les deux parties n'ont guère progressé, depuis un an, sur les principaux points litigieux.

Rappelons-nous février 1989, lorsque la STRSM a déchiré l'entente Molini — d'après Georges Molini, l'ancien pdg de la Société — et a obligé le syndicat à reprendre les négociations. Les employés avaient alors obtenu la semaine de quatre jours, sur une base expérimentale d'un an, et l'horaire de travail devait être ramené graduellement de 36 à 32 heures.

Le syndicat lutte encore aujourd'hui pour l'obtention de la semaine de quatre jours qui, aux dires de l'employeur, lui coûterait beaucoup trop cher et, par ailleurs, aurait un sérieux effet d'entraînement dans d'autres milieux de travail.

L'été dernier, à l'approche des élections de septembre, les deux parties en viennent pratiquement à une entente de principe, « mais la partie patronale met fin à l'exercice et rompt la table des négociations », soutient M. Leduc.

Rassemblées ensuite autour du Conseil de médiation, mis sur pied par le ministre du Travail Yves Séguin, les parties élaborent une formule d'autogestion, visant à susciter une motivation et un sentiment d'appartenance parmi les syndiqués.

Le 21 février, cette solution est approuvée à l'unanimité. « À la dernière minute, le conseil d'administration de la STRSM, formé de sept maires, renie encore une fois ses engagements ».

La direction de la STRSM a tenu une réunion extraordinaire, hier après-midi.

Mise en lock-out, l'employée d'un syndicat de profs de Poly rit sous cape

JEAN-PAUL SOULIÉ

Denise Garneau, 59 ans, depuis 1968 l'unique employée syndiquée de l'Association des professeurs de l'École polytechnique, membre unique de la section 2762 du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), au service de ce syndicat de professeurs, fort de 200 cerveaux, qui fait dans son cas office de patron, va sans doute gagner sa cause par défaut.

Cette attachée d'administration réclamait simplement une

augmentation de son salaire équivalant au taux d'inflation. Ses patrons, les professeurs, lui offraient une hausse de 700 \$ étalée sur trois ans. Après quinze mois de négociations infructueuses, elle a demandé la conciliation au ministère du Travail, et son employeur a réagi en déclarant le lock-out de SON employée.

Au ministère du Travail, à Québec, aucune déclaration de lock-out n'a été faite, et la secrétaire du conciliateur en chef en a confirmé la carence. Le délai légal de 48 heures requis pour dé-

clarer un lock-out est expiré depuis longtemps, et Denise Garneau va faire asseoir sa plainte ce matin au ministère du Travail. Son employeur, un syndicat d'ingénieurs présidé par un comptable agréé, pourrait faire face à des amendes allant de 5000 \$ à 50 000 \$ par jour.

Et Denise Garneau de rire sous cape: « Au moins huit ou dix ingénieurs professeurs sont venus me demander, sûrs d'eux-mêmes, pourquoi j'avais « demandé » un lock-out! Je vous jure, ils ont réellement besoin d'une secrétaire! »

loto-québec **RÉSULTATS**

Tirage du 90-03-05

Banco	3	6	23	25	26
	29	30	35	37	39
Vous pouvez miser jusqu'à 21 h les soirs de tirage	44	46	48	49	50
PROCHAIN TIRAGE: 90-03-07	52	62	63	64	65

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Le Bureau de Commerce de Montréal
The Montreal Board of Trade

UNIVERSITÉ Concordia
Faculté de Commerce et d'Administration

présentent

LA RESPONSABILITÉ DES FABRICANTS ET VENDEURS DE PRODUITS

Une conférence d'une journée sur les aspects juridiques et commerciaux de la responsabilité du fabricant, du distributeur et du détaillant, sur les marchés québécois, canadien et américain.

Le jeudi 22 mars 1990

l'Hôtel des Gouverneurs - Le Grand

Pour plus de renseignements et pour réservations: 878-4651

G. Lebeau COMMUNICATIONS **CANTEL**

LES JARDINS CAMBONI

NOUVEAU BROSSARD

Maison de ville de luxe au coeur de Brossard, à 10 minutes de Montréal.

L'idéal pour jeunes couples

Taxes très basses Chambre froide
 Jardin privé Garage privé

Heures de visites: Du lun. au jeu., de 13 h à 17 h et de 19 h à 21 h. Le vendredi, sur rendez-vous. Le sam. et le dim., de 13 h à 17 h.

25 ans d'expérience Tél.: 678-2685

perri holdings inc.
Bureau des ventes: 2687, av. Neuville
443-8173 (coin boul. de Rome), Brossard

LA BRIGADE D'ARGENT CITE SYLVALENT: INDIVISIBLE.

PERSONNE NE BAT VOTRE CONCESSIONNAIRE JEEP ET EAGLE



1000\$ DE REMISE GARANTIE* sur Jeep Cherokee et Wagoneer Ltd. 90.



1000\$ DE REMISE sur Eagle Vista 89.

OU FAITES VOTRE CHOIX

MODÈLE	REMISE
Jeep Cherokee 89	1 500 \$
Jeep Wagoneer Ltd. 89	1 500 \$
Grand Wagoneer 89	1 500 \$
Grand Wagoneer 90	1 000 \$
Jeep YJ («S») exclu) 89, 90	500 \$
Jeep Comanche 89	500 \$

ET FAITES VITE!

MODÈLE	REMISE
Eagle Vista 90	500 \$
Familiale Vista 89 et 90	500 \$
Eagle Summit 90	1 000 \$*
Eagle Premier 90	1 000 \$
Eagle Premier 89	2 000 \$

***LA REMISE GARANTIE**
Cette offre vous garantit que si la remise sur ces véhicules 90 augmente pendant l'année de fabrication 1990, Chrysler Canada vous enverra un chèque couvrant la différence. L'offre de remise garantie se termine le 30 septembre 90.

OU CHOIX D'OFFRE DE CRÉDIT SPÉCIAL DE CHRYSLER SUR CERTAINS MODÈLES.
VOYEZ VITE VOTRE CONCESSIONNAIRE POUR LES DÉTAILS.

* Les acheteurs au détail admissibles qui choisissent l'offre de crédit spécial de Chrysler n'ont pas droit aux remises du fabricant. Ces offres excluent les parts et s'appliquent aux véhicules loués à long terme et aux achats au détail de véhicules admissibles seulement. Ces offres annulent et remplacent tous les autres programmes annoncés précédemment. Ce programme est offert pour les véhicules achetés et dont l'acheteur a pris livraison à partir du stock du concessionnaire entre le 1^{er} février 1990 et la date où Chrysler mettra fin au programme. L'acheteur doit payer les frais de transport, d'immatriculation, les taxes et les autres frais tels que l'assurance et l'enregistrement. Voir un concessionnaire participant pour les détails. Les remises du fabricant peuvent être appliquées au prix d'achat des véhicules.

PERSONNE

MONTRÉAL
Automobiles Montréal Dauphine Ltée
Montréal 331-6130
Concordia Auto Ltée
Montréal 273-2373
Larreau Automobiles Inc.
Montréal 937-9551
Le Cartier Jeep/Eagle Inc.
Montréal 323-4330

Micor Auto Inc.
Montréal 645-1611
LaSalle Jeep/Eagle
LaSalle 595-5995
A Ma Baie Automobiles Inc.
Pierrefonds 684-4400
Garage Spécial Service
Pointe-Claire 694-4841

RIVE-SUD
Rendez-Vous Auto Ltée
Brossard 466-2065
Automobiles de St-Lambert Inc.
Greenfield Park 676-7901
Auto Montréal-Sud Inc.
Longueuil 670-8410
André Fortin Auto Inc.
Chambly 447-1234
Automobiles Segal Inc.
St-Bruno 653-3333

Automobiles Léo Gendron Inc.
Valleyfield 371-0711
Lestage Jeep/Eagle Ltée
St-Rémi 454-7591/861-4435
Sauvé Plymouth Chrysler Inc.
Mercier 698-2792

RIVE-NORD
Auto Vain Inc.
Laval 668-9222
Garage H. Fortin Ltée
St-Rose 625-2491
Performance Jeep/Eagle Inc.
Laval 687-3123

L'ANEEQ prépare l'occupation des cégeps et universités

ANDRÉ PRATTE

Les étudiants occuperont les bureaux de plusieurs cégeps et universités à compter du 13 mars pour protester contre le dégel des frais de scolarité. La grève générale et illimitée ayant reçu l'appui des étudiants de seulement sept cégeps et universités, les dirigeants de l'Association nationale des étudiants et étudiants (ANEEQ) ont décidé en fin de semaine de proposer un autre moyen de pression à leurs membres.

de l'administration seront occupés, jour et nuit. L'occupation sera d'une durée illimitée. Dans les institutions où les étudiants sont disposés à faire la grève, il y aura simultanément grève et occupation. Ailleurs, les cours seront dispensés.

«Partout, les gens veulent bouger, mais plusieurs ne sont pas prêts à faire la grève. Il faut tenir compte de ce que les gens sont prêts à faire», a expliqué André Gagnon, qui a fait voter cette proposition par le conseil central de l'ANEEQ.

M. Gagnon croit qu'une occupation peut avoir autant d'impact qu'une grève. «Chose certaine, si les bureaux de tous les cégeps et

universités du Québec sont occupés, ça aura plus d'impact qu'une grève dans seulement 20 institutions. Tout dépend de la détermination avec laquelle on fera ces occupations.»

«En 1986, a rappelé M. Gagnon, l'occupation au cégep du Vieux-Montréal a duré quatre jours, malgré 11 interventions de la police.»

Les occupations permettront par ailleurs, espèrent les leaders étudiants, de «développer la mobilisation», c'est-à-dire d'accroître la popularité de la grève. «Comme souvent les administrations réagissent à ces occupations, expliqué André Gagnon en

faisant allusion aux interventions policières, les gens vont réaliser que le gouvernement n'est pas d'aussi bonne foi qu'il le prétend. Alors, ils seront peut-être disposés à aller plus loin.»

Hier, les partisans de la grève ont reçu une bonne nouvelle et deux mauvaises nouvelles. La bonne nouvelle: les étudiants de l'université McGill ont voté en faveur du déclenchement d'une grève générale illimitée dès le 13 mars prochain, si la grève est déclenchée au niveau national.

La première mauvaise nouvelle: seulement 263 (1,3 p. cent) des 20 000 étudiants membres de

la McGill Students Society ont participé à cette assemblée générale. Le résultat du vote: 197 pour la grève, 59 contre, 7 abstentions. Il y a un mois, une assemblée à laquelle participaient 500 étudiants, la grève générale avait été rejetée par 296 voix contre 166.

«Les gens vont voter sur la grève avec leur corps. S'ils veulent aller à leurs cours, nous ne les empêcherons pas d'y aller», a précisé le porte-parole de la Students Society John Fox.

Deuxième mauvaise nouvelle: les chances de pouvoir organiser une grève générale illimitée à l'échelle de toute l'Université du Québec à Montréal (UQAM)

sont tombées à zéro ou presque hier avec le vote contre la grève pris par les étudiants du secteur formation des maîtres.

Les leaders étudiants avaient décidé de déclencher une grève générale paralysant toute l'université si la majorité des étudiants à l'UQAM votait pour le débrayage. L'association représentant les 12 500 étudiants de gestion s'étant prononcés contre la grève et celle représentant les 11 500 étudiants en sciences humaines, arts et lettres s'étant prononcés en faveur, seul le vote des 4800 étudiants en formation des maîtres pouvait donner la majorité aux tenants de la grève.

Une nouvelle source de fonds pour les commissions scolaires: les fondations

ANDRÉ PRATTE

La Commission scolaire Baldwin-Cartier a lancé hier la première campagne de financement de sa toute nouvelle fondation, la Fondation Baldwin-Cartier.

La commission scolaire espère que les sommes recueillies par la fondation lui permettront de financer des programmes que le gouvernement ne subventionne pas, ou ne subventionne pas suffisamment.

«On pense au programme pour enfants sourdoyeux, à l'achat d'ordinateurs ou de grammaires et de dictionnaires, à des projets culturels aussi», a fait savoir le président de la commission scolaire, Jacques Mongeau.

La Fondation Baldwin-Cartier sollicitera des fonds des entreprises de l'ouest de l'île, de même que des parents et des employés de la commission scolaire. On espère recueillir, d'ici la fin du mois d'avril, entre 80 000 \$ et 100 000 \$. La campagne sera présidée en collaboration par deux hommes d'affaires, Robert Ingram, président de Merck Frosst, et Marc Ouellette, vice-président et directeur général des Restaurants McDonald du Canada.

Baldwin-Cartier est la seconde commission scolaire au Québec à mettre sur pied une

fondation, après la commission scolaire de Rivière-du-Loup. Mais elle ne sera sûrement pas la dernière.

Il y a un mois, la Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM) décidait de créer elle aussi une fondation. Les fonds recueillis serviront à financer des programmes que le gouvernement ne subventionne pas. L'un des premiers projets devrait être celui des études dirigées dans les milieux défavorisés. Il n'est pas question, à la CECM, que les sommes recueillies par la fondation soient affectées à des programmes déjà subventionnés.

Ne craint-on pas que le gouvernement trouve dans l'existence de telles fondations une excellente raison de ne pas augmenter ses subventions aux commissions scolaires? «Tous les hopitaux, toutes les universités ont leur fondation, ça ne les empêche pas de demander plus d'argent au gouvernement. C'est évident que l'argent venant d'une fondation ne pourra jamais remplacer les subventions de l'État», répond M. Mongeau.

«Mais, souligne aussi le président de la commission scolaire Baldwin-Cartier, il est certain que ça nécessite un changement de mentalité important. On dit aux gens qu'il faut prendre en charge l'éducation des jeunes du milieu.»

Pour continuer de fonctionner en anglais, la CEPGM voudrait freiner la croissance de son secteur français

ANDRÉ PRATTE

Un comité de la Commission des écoles protestantes du Grand-Montréal (CEPGM) aurait recommandé que, pour freiner la croissance de son secteur français, la commission scolaire n'ouvre plus de nouvelles écoles primaires françaises. C'est ce qu'a révélé hier soir la télévision de Radio-Canada, qui a obtenu le rapport du comité en question.

Selon Radio-Canada, cette mesure viserait à éviter que la proportion d'élèves francophones dépasse 50 p. cent de la clientèle de la commission scolaire protestante. On sait qu'en vertu de la loi 101, seules les institutions dont la clientèle est majoritairement anglophone peuvent utiliser une autre langue que le français dans leurs communications internes.

À la suite de l'adoption de la loi 101, qui oblige les immigrants à envoyer leurs enfants à l'école française, la CEPGM a vu la clientèle de ses écoles anglaises diminuer rapidement, tandis que son secteur français connaissait une croissance phénoménale. Il y a dix ans, les écoles françaises n'accueillaient que 10 p. cent de la clientèle de la commission scolaire. Aujourd'hui, cette proportion est de 35 p. cent. Une proportion qui risque d'augmenter, puisque 45 p. cent des élèves de maternelle et de première année sont au secteur français.

Il y a deux ans, la CEPGM a formé un comité qui se pencherait sur les implications, pour la commission scolaire, de l'article 113 f de la loi 101. C'est ce comité qui a présenté, en novembre dernier, le rapport dont Radio-Canada a révélé les grandes lignes.

Joint hier soir à son domicile

par La Presse, le président de la CEPGM Allan Butler, qui est membre du comité, n'avait pas en main de copie du rapport.

«Pour autant que je me souviens, nous n'avons pas recommandé de ne pas ouvrir de nouvelles écoles françaises. Chose certaine, la commission scolaire n'a pas pris de décision en ce sens. Nous allons ouvrir des écoles s'il y a un besoin.»

«Ce que le comité a recommandé, c'est qu'il y ait une meilleure répartition de la clientèle scolaire entre les écoles. Nous avons des écoles surchargées, alors que d'autres ont des places disponibles.»

M. Butler admet que les com-

missaires s'inquiètent de voir la clientèle francophone devenir majoritaire, ce qui forcerait la commission scolaire à adopter le français dans ses communications internes et à laisser tomber la version anglaise de sa dénomination (Protestant School Board of Greater Montreal). «Beaucoup de nos employés sont anglophones, et travaillent pour nous depuis 20, 30 ans. Ce sont eux qui sont inquiets.»

«Mais ce n'est pas un problème pressant, précise le président de la CEPGM, parce que nos prévisions indiquent que dans un avenir prévisible, les élèves anglophones resteront majoritaires.»

NETTOYAGE

TAPIS MAISON COMPLÈTE

49\$ 109\$

2 pièces 250 pi² ou moins 5 pièces + entrée + 12 marches

NETTOYAGE DE TAPIS ET MEUBLES

National

A VOTRE SERVICE DEPUIS 18 ANS

Canapé **39\$** à l'achat d'un nettoyage de tapis

981-5858 7 jours par semaine

MOSEL

TRADUCTEUR

de 80 000 mots • Français - Anglais • Anglais - Français



Prix d'introduction: **125\$**

Les Traducteurs de Seiko Instruments sont de petites machines de poche compactes et passe-partout, qui suppriment la barrière des langues. Elles vous permettent, sur simple pression d'une touche, de passer du français à l'anglais et vice-versa — en l'espace de quelques secondes.

DEPUIS 1945 5560, rue Paré

Lundi à mercredi 9 h à 18 h
Jeudi 9 h à 20 h
Vendredi 9 h à 18 h
Samedi 9 h à 15 h

MOSEL 735-1138




HAPPY DIAMONDS®

Chopard
GENÈVE

KAUFMANN
MAÎTRES JOAILLIERS DEPUIS 1954

2195 Crescent, (514) 848-0595



Certificat - H.E.C.

Un programme de certificat: le tremplin idéal pour réaliser vos ambitions

L'esprit d'entreprise

Certificats offerts:

- En classes du soir / 30 crédits
- Comptabilité I
- Comptabilité II
- Gestion d'entreprise
- Gestion financière
- Gestion de la production et des opérations
- Gestion du marketing
- Gestion des ressources humaines
- Systèmes d'information

Conditions d'admission

- Diplôme d'études collégiales (DEC).
- OU une expérience de travail d'au moins 3 ans et un dossier d'études jugé valable.

Trimestre d'automne 1990

Date limite pour déposer une demande d'admission à un programme de certificat

1^{er} mai 1990

Renseignements et formulaires:
Bureau du registraire
Ecole des Hautes Etudes Commerciales
5255, avenue Decelles
Montréal Québec
H3T 1V6
(514) 340-6151



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

DIRECTION DES COMITÉS
COMMITTEES DIRECTORATE

RÔLE DU MINISTÈRE DES FORÊTS

SOUS-COMITÉ DES FORÊTS COMITÉ PERMANENT DES FORÊTS ET DES PÊCHES

Le Sous-comité des forêts tiendra des audiences sur le rôle et le mandat du nouveau ministère des forêts et examinera des mémoires en vue de préparer, à l'intention du Parlement, un rapport global portant sur ce sujet dans le contexte du développement durable, de l'aménagement intégré des forêts et de la coopération du secteur privé, des provinces et du gouvernement fédéral.

Le Sous-comité invite les personnes ou organismes intéressés à lui soumettre des mémoires avant le 16 avril 1990. Le Sous-comité pourra, à sa discrétion, demander aux auteurs de certains mémoires de comparaître devant lui aux audiences publiques qu'il tiendra à Ottawa ou ailleurs.

La correspondance devrait être adressée comme suit:

Le greffier
Sous-comité des forêts
Pièce 620, édifice Wellington
Ottawa (Ontario)
K1A 0A6

Tél: (613) 996-1496
Télécopieur: (613) 996-1626

Bud Bird, député
Président, Sous-comité des forêts



LE MATCH DE LA VIE

LA SEXUALITÉ

Tout le monde en parle...mais chacun la vit différemment! Découvrez les nombreuses... et surprenantes tendances! Avec: Claude Charron



PLUS ON LA REGARDE PLUS ON L'ÉCOUTE

ce soir à 21h00

FORMER, C'EST MODERNISER L'ENTREPRISE

FORMATION DES FORMATEURS**ATELIER DE FORMATION**

L'atelier s'adresse à toute personne qui désire acquérir les outils nécessaires pour mieux communiquer ses connaissances ou son expérience aux membres de son milieu de travail. Il intéressera le professionnel amené à assumer, à l'occasion, un rôle de formateur et le chef de service appelé à initier ses employés.


Les 2, 3, 4 mai et 7, 8 juin, de 9 h à 17 h.

Nombre d'inscriptions limité. *Communiquez dès à présent avec le SERVICE AUX ENTREPRISES*
343-5863



Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente

OFFRE SPECIALE THERMOPOMPE/CLIMATISEUR



■ La thermopompe la plus SILENCIEUSE qui soit
■ Aucun versement avant juin 1990
■ Aucun sous-traitant
■ Service 24 heures

Carrier LE PLUS IMPORTANT FABRICANT AU MONDE

■ Admissible au programme de rabais de l'Hydro
■ Aucun acompte

S & S CONVERSIONS INC.
Experts en chauffage et en climatisation
6009, chemin Saint-François
Ville Saint-Laurent 337-7210

NOUS NE LISSERONS PERSONNE VENDRE A MEILLEUR PRIX!

La FPJQ perplexe face au groupe de travail sur les délateurs

ANDRÉ CÉDILOT

■ La Fédération professionnelle des journalistes du Québec s'inquiète de ce que le gouvernement québécois mêle les journalistes à l'étude qu'elle vient d'entreprendre sur le recours de plus en plus fréquent à des témoins-délateurs et au *plea bargaining* ou négociation de plaidoyer devant les tribunaux.

« Les médias n'ont rien à voir avec le problème de la délation. S'il y a un problème dans l'administration de la justice, c'est bien plus les tendances au secret que les reportages sensationnalistes », soutient le nouveau président de la FPJQ, André Noël.

À l'appui de ce propos, le porte-parole des quelque 1200 journalistes regroupés au sein de la FPJQ énumère une série de cas de huis-clos et d'interdits de publications auxquels se butent depuis quelques années les médias qui font la couverture des événements dans les palais de justice.

Selon la FPJQ, le ministre de la Justice Gil Rémillard remet en cause la couverture journalistique des affaires judiciaires parce qu'il « ne semble pas avoir apprécié que des médias aient éventé l'affaire du juge Claude Léveillé qui, à la suite de ces divulgations, a été accusé de s'être trouvé sans excuse légitime dans une maison de débauche ».

L'automne dernier, rappelle la FPJQ, le ministre avait annoncé son intention d'étudier seulement les problèmes soulevés par le recours aux délateurs et le processus de négociation menant à des plaidoyers de culpabilité à des accusations réduites (le *plea bargaining*). L'aspect du rôle des médias a été ajouté à la dernière minute.

La FPJQ ne nie pas que certains médias publient parfois des informations à tort et à travers, sans égard pour la présomption d'innocence. « Le vrai problème, toutefois, est bien plus le manque de transparence de la justice, de la police, de la magistrature et de certaines corporations professionnelles », estime André Noël.

Dans son communiqué, la FPJQ tient aussi à se dissocier des orientations que pourrait prendre le reporter Claude Poirier, qui a été nommé au sein du groupe de travail, sans consultation auprès de quelconque organisation de journalistes. Le comité, présidé par le juge Guy Guérin, comprend également le réputé criminaliste Me Jean-Claude Hébert, un représentant des substituts du procureur général, Me René de La Sablonnière, et le directeur de la police de Laval, Jean-Marc Au-rièle.

À moins que le ministère de la Justice modifie le mandat du comité, la FPJQ entend n'accorder aucun crédit aux recommandations qui pourraient être faites en ce qui concerne le travail des journalistes. Le comité devrait normalement remettre son rapport à la fin de novembre.

Du côté du Conseil de presse du Québec, chargé de veiller à la moralité de la presse québécoise, on préférerait attendre de connaître le mandat exact du groupe de travail avant d'émettre quelque commentaire que ce soit. Comme bien d'autres, Mme Hélène Huot, secrétaire de l'organisme, dit avoir appris la nouvelle dans les journaux, vendredi.

Il n'a pas été possible d'avoir les réactions de la Fédération nationale des communications, organisme qui regroupe les journalistes syndiqués à la CSN, puisque personne n'avait répondu à nos appels téléphoniques, en milieu de soirée.

Denis Maranger est accusé du meurtre d'une serveuse

■ Arrêté peu de temps après la découverte du corps d'une serveuse dans un bois près de Lachute, Denis Maranger, 26 ans, a brièvement comparu, hier après-midi, au Palais de justice de Saint-Jérôme où il a été accusé de meurtre au premier degré.

Le juge Michel Héту, de la Cour du Québec, chambre criminelle, a fixé pro forma son enquête préliminaire à lundi prochain.

Avant d'être arrêté relativement à cet assassinat, Maranger n'avait pas de casier judiciaire.

Le cadavre de Manon Trottier, 23 ans, de Bruusburg, a été découvert à la suite d'une vaste opération policière à quelque cinq kilomètres de Lachute, non loin de la route 329.

Il appert que la victime a eu la gorge tranchée.

Avant de disparaître, Mlle Trottier aurait eu une conversation avec le suspect au restaurant où elle travaillait.

C'est l'agent André Turcotte, de l'escouade des crimes contre la personne de la Sûreté du Québec, qui a la responsabilité de l'enquête sur cette mort violente dont le mobile demeure inconnu.

SI VOUS PENSEZ TOUJOURS À LA VOLKS COMME À LA PETITE VOITURE ÉCONOMIQUE DE BASE...

**Voici de quoi élargir vos idées!**

Si vous pensez que Volkswagen ne construit que des petites voitures qui vous donnent bien du plaisir pour votre argent, voici une surprise de taille.

La toute nouvelle Passat. Son équipement de série comprend:

- Climatisation
- Volant réglable en hauteur
- Sièges arrière à dossiers inclinables et rabattables (sections 60/40)

bles et rabattables (sections 60/40)

- Radio AM/FM stéréo cassette à accord électronique
- Moteur 2 litres de 134 ch à 16 soupapes et double arbre à cames en tête
- Freins à disque assistés sur les 4 roues
- Et bien plus encore.

Et pour 19 950 \$*, cela en fait de la voiture pour votre argent!

Surprenant? Pas du tout. De la part de Volkswagen, il faut s'attendre à des surprises de taille!

**Passat**

*Prix suggéré par le constructeur du modèle berline avec boîte manuelle à 5 rapports. Options, transport et frais de préparation en sus. Ce prix peut être réduit par le concessionnaire

Venez l'essayer dès aujourd'hui chez votre concessionnaire Volkswagen.

Vialle Automobiles Inc.
400, BOUL. ROLAND THERRIEN, LONGUEUIL/769-0290

Les Automobiles Autohaus Ltée.
1855 AVENUE DOLLARD, LASALLE/364-2753

Les Automobiles Popolar Inc.
5441 RUE ST. HUBERT, MONTREAL/274-5471

Automobiles G.M.F. Ltée.
3050 BVD. ST. CHARLES, KIRKLAND/694-1378

Campbell & Cameron Inc.
4050 AVENUE VERDUN, VERDUN/767-9173

Nordest Volkswagen Ltée.
10395, BOUL. PEIX, MONTREAL/325-3427

Automobiles Rimar Inc.
5500, BOUL. METROPOLITAIN EST, ST. LEONARD/253-4888

Arbour Automobiles Ltée.
700, BOUL. DES LAURENTIDES, LAVAL/382-2731

Les Automobiles En Route Inc.
13255, RUE SHERBROOKE, POINTE AUX TREMBLES/642-6242

Antilles Automobiles Inc.
649, CHEMIN LAROCQUE, VALLEYFIELD/371-5563

Les Automobiles Niquet Inc.
1905, BOUL. SIR WILFRED LAURIER, ROUTE 116, ST. BRUNO/653-1553

Automobiles A. Bélanger Inc.
118, MONTEE MASSON, MASCOUCHE/474-2428

Chambly Automobiles Inc.
335 TASCHEREAU BLVD., GREENFIELD PARK/761-7238

Automobiles E. Lauzon Inc.
1384 BOUL. LASALLE, BLAINVILLE/430-1400

Intermonde Auto Inc.
29 BOUL. INDUSTRIEL, CHATEAUGUAY/698-2261

Butz Automobiles Inc.
421, BOUL. SAUVÉ, ST. EUSTACHE/627-4466

Automobiles Place De Bleury Inc.
2144, RUE DE BLEURY, MONTREAL/845-8767

Auto Hamer (1979) Ltée.
5905, ROUTE TRANS CANADIENNE, VILLE ST. LAURENT/748-6961

Automobiles André Rivest Inc.
839, RUE NOIRE DAME, REPENTIGNY/585-1700

Les architectes du complexe Guy-Favreau lancent une brique au gouvernement d'Ottawa

JEAN-PIERRE BONHOMME

■ Si le gouvernement fédéral n'était pas intervenu pour imposer à ses architectes le choix des fournisseurs de la brique, il ne serait pas nécessaire, aujourd'hui, de refaire en entier les murs extérieurs du Complexe Guy-Favreau.

C'est ainsi que l'un des principaux architectes de cet immeuble situé boulevard René-Lévesque, en face du complexe Desjardins, M. Gilles Larose, a voulu commenter, hier, la décision du gouvernement fédéral de procéder de son chef, à des travaux de réfection des murs de brique dont la valeur est estimée à 8,2 millions \$.

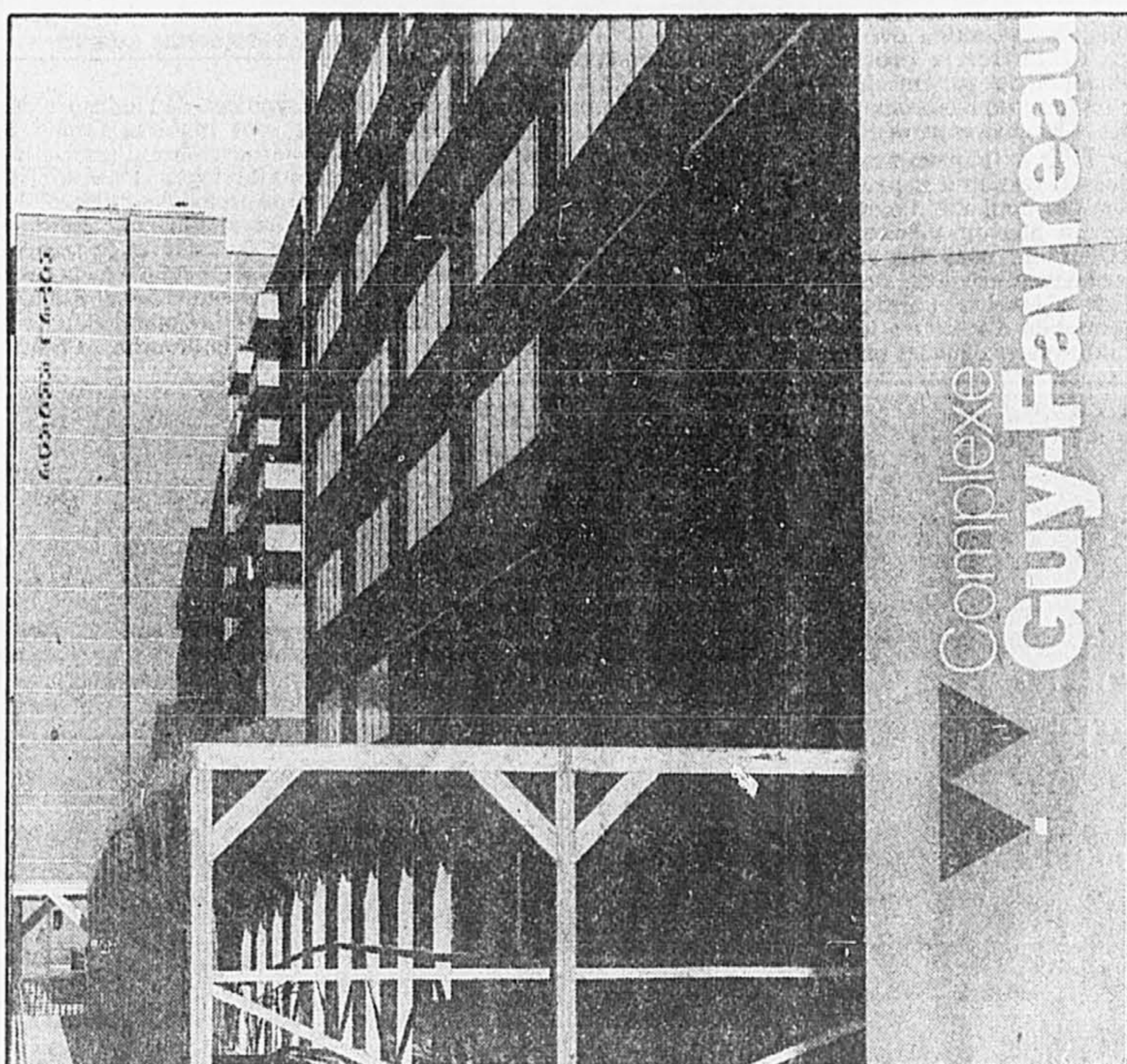
Le directeur du service québécois du ministère fédéral des Travaux publics, M. Guy Wolfe, a reconnu, hier, que la brique utilisée dans le revêtement des murs extérieurs du Complexe Guy-Favreau, continue d'éclater et que cela constitue un danger pour le public.

M. Wolfe a annoncé, du même coup, que son ministère avait retenu, au coût de 500 000 \$, les services de la firme d'architectes Riopel, Walsh, Chiasson, Farregut aux fins de préparer les plans d'une réfection générale des murs du grand immeuble. Les travaux de réfection devraient commencer au printemps et sont estimés à plus de 8 millions \$.

Le Complexe Guy-Favreau a ouvert ses portes il y a six ans. Les plans de l'immeuble ont radicalement changé à quatre reprises, soit chaque fois qu'un nouveau ministre fédéral des Travaux publics était nommé. Il appartient encore à son promoteur, le groupe Campeau, dont les difficultés financières sont bien connues.

Le gouvernement fédéral occupe l'immeuble en vertu d'un contrat «d'achat-bail» qui lui accorde le choix d'en faire l'acquisition en l'an 2005. La location des bureaux, qui abritent 2000 fonctionnaires, rapporte actuellement environ 1 million \$ par mois à la firme Campeau.

M. Wolfe a dit hier que le gouvernement fédéral avait pris conscience, dès l'ouverture du complexe, du problème posé par la brique des murs extérieurs. Depuis ce temps, des clôtures ont été installées pour protéger les piétons.



Le gouvernement fédéral refera bientôt, au coût de 8 millions \$, les murs du Complexe Guy-Favreau dont les briques éclatent. Le gouvernement espère récupérer cette somme auprès des responsables de la construction.

PHOTO JEAN COUPLI, La Presse

M. Gilles Larose est l'un des principaux architectes. Sa firme, Larose, Petrucci, a été associée à risques partagés dans ce projet, avec une autre firme d'architecte montréalaise, Webb, Zerafa, Menkès, Housden. Ces architectes avaient la responsabilité de réaliser les plans et de surveiller les travaux.

M. Larose a dit à *La Presse*, hier, que, pour des raisons esthétiques et autres, il voulait s'approvisionner en briques auprès de la firme ontarienne Canada Brick et que ce sont les fonctionnaires qui l'ont obligé à favoriser l'entreprise concurrente Citadelle. Il a dit par ailleurs que les briques fournies par Citadelle «étaient conformes aux normes du temps».

Le gouvernement fédéral a déposé en Cour supérieure, en décembre 1988, une poursuite de 6 millions \$ contre le syndicat d'architectes et le promoteur Campeau Corp., de Toronto. Il s'agit là d'un lourd contentieux, d'un chassé-croisé judiciaire très coûteux qui implique également les fournisseurs et qui pourrait durer des années.

Le contrat de construction avait été accordé par Campeau à la compagnie V.K. Mason, d'Ottawa; la firme Maçonnerie Gagnon a posé les briques cuites par la compagnie Citadelle.

Les porte-parole fédéraux ont dit hier avoir la conviction que le gouvernement fédéral gagnerait cette cause, et, qu'ainsi, il pourrait récupérer les sommes avancées pour effectuer les réparations.

Les experts et les achitectes du gouvernement fédéral ont signalé hier que la qualité de la brique, bien que manifestement médiocre, est loin d'être la seule cause du problème.

L'architecte du ministère des Travaux publics, M. Claude Bernard, a signalé plusieurs carences qui ne concernent pas directement la brique elle-même et sa particularité d'éclater. Selon lui, les constructeurs n'ont pas toujours respecté l'usage qui consiste à poser des coupe-vapeur, derrière la brique; par ailleurs, a-t-il dit, le mortier n'adhère pas bien à la brique et laisse l'eau s'infiltrer trop. De surcroît, il se trouve du mortier «là où il ne doit pas y en avoir» et il n'y a pas toujours de joints d'expansion. Pour tout dire, l'eau s'infiltrait par endroits.

Le défilé de la Saint-Jean: décision ce soir

GILLES NORMAND
du bureau de La Presse
QUÉBEC

■ Toutes les pièces sont en place pour que Montréal ait son défilé de la Saint-Jean, le 24 juin.

Cette première depuis une vingtaine d'années, exception faite de 1981, sera réalisée avec la collaboration du ministère des Affaires culturelles du Québec, qui fournira une subvention de 250 000 \$, comme *La Presse* l'avait annoncé le 18 janvier.

Simple formalité, le conseil d'administration du Comité de la Fête nationale sera invité à appuyer, ce soir, une proposition en ce sens faite par le président du Comité de la Fête nationale et de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, Jean Dorion.

C'est ce qu'a confirmé M. Dorion à *La Presse*, hier, précisant que l'ex-présidente de la SSJB, Mme Nicole Boudreau, avait déjà été nommée directrice générale de ce comité, poste qu'elle occupera jusqu'en juillet. Un producteur délégué a aussi été embauché.

C'est le premier ministre Robert Bourassa, qui s'était personnellement engagé, peu après les élections générales de septembre, à octroyer 250 000 \$ à la SSJB, pour la tenue d'un défilé. À l'époque, la SSJB avait demandé 1 million \$ au gouvernement, mais le contexte économique ne pouvait permettre d'engager la discussion à un tel niveau, a-t-on indiqué à Québec.

Le défilé, décrit comme un événement «hors protocole» ne change en rien les autres manifestations de la Fête nationale, comme les spectacles et les fêtes de quartier.

Exception faite de 1981, Montréal ne connaissait plus de défilé de la Saint-Jean depuis 1969, alors qu'un monument à Saint-Jean-Baptiste avait été renversé. L'année précédente, le défilé avait tourné à l'émeute, aux abords de la bibliothèque centrale de Montréal, quand des manifestants avaient canardé le premier ministre du Canada, Pierre Elliott Trudeau, avec divers projectiles.

Quatrième panne des antennes de télévision en six semaines

BRUNO BISSON

■ Une fois de plus hier, à 18 h 50 tapant, les écrans de télévision, qu'ils soient en couleurs ou en noir et blanc, se sont couverts d'une neige aussi épaisse que le baume de mystère entourant le ténébreux poste hydro-électrique Mont-Royal 107, situé dans l'ouest de Montréal.

En effet, pour une quatrième fois depuis la mi-janvier, une panne du poste 107 a interrompu la transmission des émissions des postes de télévision et de radio locaux de la métropole, dont l'antenne est plantée sur la montagne. Du même coup, près de 8000 abonnés d'Hydro-Québec ont dû se passer de courant pendant un peu plus d'une heure.

Toutefois, les stations de télévision et postes de radio ont eu plus de veine que les simples abonnés

puisque les antennes émettrices ont été réalimentées dès 19 h 16, alors que les 7700 clients du quartier Côte-des-Neiges ont du patienter jusqu'à 19 h 55.

Rappelons que les 16 et 17 janvier derniers, les antennes émettrices du mont Royal avaient cessé toute diffusion pendant deux et six minutes, respectivement, à la suite de pannes au poste Mont-Royal 107 et sur la ligne de secours Jean-Brillant 1, qui avait temporairement desservi les mêmes abonnés.

Puis, le 23 février, en plus de milliers de téléspectateurs frustrés de perdre leurs émissions préférées pendant deux bonnes heures, pas moins de 40 000 foyers ont été privés d'électricité dans les secteurs Côte-des-Neiges et Notre-Dame-de-Grâce, dans l'ouest de Montréal, ainsi qu'à Saint-Laurent, en banlieue nord-ouest.

Rencontres sur l'aménagement du centre-ville

■ La Ville de Montréal entreprend cette semaine une série de rencontres d'information en prévision du Forum de concertation sur le plan d'aménagement de l'arrondissement Centre, qui aura lieu les 1^{er}, 2 et 3 avril prochains.

Ces rencontres thématiques portent sur les activités industrielles (ce soir), les activités culturelles (demain), ainsi que sur les objectifs d'aménagement et le commerce de détail (jeudi).

Les rencontres se poursuivront la semaine prochaine, et il y sera question de tourisme (le lundi 12 mars), d'enseignement et de recherche (le mardi 13 mars), d'activités internationales (le mercredi 14 mars), et de transport et d'habitation (le jeudi 15 mars.)

Les rencontres d'information se tiennent au 155 est, rue Notre-Dame, à la salle 202.

Rappelons que l'administration municipale a adopté le mois dernier le plan directeur d'aménagement de l'arrondissement Centre, qui prévoit plusieurs moyens visant à donner un nouveau souffle au centre-ville de Montréal.

Ce plan sera soumis au conseil municipal en juin, et les modifications aux règlements de zonage découlant du plan directeur seront définitivement adoptés en août.

Musique démoniaque

Reuter
NEW YORK

■ L'industrie de la musique rock serait bien inspirée de prendre garde au démon, estime le cardinal de New York, Mgr John O'Connor.

Dans son sermon dominical en la cathédrale St. Patrick, Mgr O'Connor a accusé ce week-end les musiciens de rock de style *heavy metal* de produire une musique qui conduit à la possession démoniaque.

Il a révélé que son archidiocèse avait du effectuer deux exorcismes l'an dernier.

«Certaines sortes de musique rock» sont les alliées du diable, a-t-il déclaré en citant en exemple *Suicide Solution* (1981) du chanteur *heavy metal* Ozzy Osbourne.

«La violence d'inspiration diabolique s'accroît», a-t-il ajouté, et des chansons délibérément noires «peuvent contribuer à prendre au piège des adolescents».

N

O

Déplacez-vous vers l'Ouest en classe Affaires. Quand vous vous déplacez vers l'Ouest, faites-le dans le confort de la classe Affaires d'Air Canada. Un vol sans escale chaque jour à destination de Vancouver, Calgary et Winnipeg. Et autant de précieux milles Aéroplan.

E

S

LA PASSION DU MONDE


AirCanada

Les infirmières croient les « mesures Côté » vouées à l'échec si elles n'épousent pas un plan global d'action

CONRAD BERNIER

La Fédération des infirmières et infirmiers du Québec (FIIQ) juge pertinentes, à court terme, les mesures du ministre Marc-Yvan Côté pour désengorger les salles d'urgence des hôpitaux. Elle croit, cependant, qu'elles sont vouées à l'échec, à long terme, si, primo, elles n'ont pas pour « seul but d'améliorer les services médicaux à la population », et si, secundo, « elles ne s'inscrivent pas dans une perspective plus globale d'interven-

tion qui permettrait notamment aux citoyens de trouver dans d'autres établissements, 24 heures sur 24, des services qu'ils ne trouvent actuellement que dans les salles d'urgence ».

Mais encore faudra-t-il, absolument, selon les porte-parole de la FIIQ, que les deux groupes d'intervention proposés par le ministre Côté disposent de tous les pouvoirs pour remplir à fond leurs mandats.

« Ces mandats, ont déclaré les porte-parole de la FIIQ, doivent permettre aux comités de déceler la source même du problème

de l'engorgement des salles d'urgence. Et, pour ce faire, il faut qu'ils puissent voir clair dans les problèmes de gestion des hôpitaux, déchiffrer le processus d'admission des patients, identifier les groupes médicaux privilégiés et les chasses gardées ».

La FIIQ a fréquemment dénoncé « la gestion à la petite semaine des hôpitaux, l'omniprésence du pouvoir médical, ses abus, surtout ceux du groupe présumément privilégié des spécialistes ». Aussi ses porte-parole suggèrent-ils d'accroître le rôle des infirmières dans les services

d'urgence pour déterminer les priorités et référer aux diverses ressources du milieu.

Mais, fondamentalement, la FIIQ, qui refuse de limiter son analyse de l'engorgement des salles d'urgence aux seules préoccupations du taux d'occupation et de durée de séjour, croit que la réforme sur la santé et les services sociaux qui s'amorce exigera des investissements additionnels pour les soins à domicile, l'hébergement adapté, les soins fournis par les CLSC, la prévention, l'éducation.

Les syndicats de l'industrie chimique sont aux abois

L'association patronale se retire du comité sur la santé et la sécurité

MARIE-FRANCE LÉGER

Les syndicats de l'industrie chimique sont inquiets. Depuis le mois de novembre, l'association patronale siégeant au comité chargé de promouvoir dans ce domaine les meilleures conditions possibles de santé et de sécurité au travail, s'est retirée de la course. Et le montant des cotisations patronales à la Commission de la Santé et de la Sécurité au travail

(CSST) risque de s'en ressentir.

Louis Laberge, le président de la FTQ, a dénoncé hier cette situation qui pourrait, selon lui, inciter d'autres associations patronales à emboîter le pas. « Nous allons demander à la CSST d'intervenir pour leur faire entendre raison », a-t-il prévenu. M. Laberge a déclaré que la Loi sur la santé et la sécurité au travail prévoyait l'existence de ces associations sectorielles. « Ils ne respectent pas l'esprit et la lettre de la loi, c'est un geste inqualifiable », a-t-il lancé à l'encontre des membres de l'association patronale.

Selon lui, ce geste s'explique par « le désir patronal de reprendre son droit de gérance ». Comme ses collègues des syndicats, il a soulevé la question de la participation aux conseils d'administration des comités paritaires de responsables de firmes privées de consultants. « C'est un coup de force des consultants », a-t-il laissé tomber.

La partie patronale a quitté l'Association pour la santé et la sécurité du travail du secteur industrie chimique (ASSTIC) en expliquant qu'elle était capable « de se prendre en charge ». Mais les employés ne l'entendent pas de la même oreille car ils craignent que ne leur échappent les acquis des dernières années, comme les cours de formation en santé et sécurité ou l'assistance technique.

Céline Lamontagne, vice-présidente de la CSN, balaie du revers de la main l'argument patronal qui veut que les cotisations coûtent trop cher. « C'est justement en faisant de la prévention que ça va nous permettre de baisser les coûts », a-t-elle souligné en expliquant qu'il y avait encore beaucoup trop d'accidents dans le secteur de l'industrie chimique (près de 7000 en 1988).

La CSST, de son côté, semble un peu embarrassée. C'est la première fois qu'une partie se retire d'une association sectorielle et la loi ne prévoit rien à cet effet. « Vous comprenez la Loi sur la santé et la sécurité parle d'association volontaire, on ne peut forcer personne à agir comme partenaire », a confié Michel Chabot, des communications. La CSST se penche actuellement sur le dossier mais en attendant, M. Chabot a quand même remarqué que rien ne compromettrait les services offerts aux employés « dans l'immédiat ».

Les cotisations patronales et le fond général de la CSST fourniront cette année 575 000 \$ à l'ASSTIC. Selon Ghislain Dufour, le président du Conseil du patronat du Québec (CPO), cela risque effectivement d'être la dernière année. Il a dénoncé hier la mauvaise entente qui régnait au sein de cette association.

« De toutes façons, on a déjà les comités d'entreprises qui s'occupent de santé et sécurité. On n'a pas vraiment besoin d'agir à deux niveaux », faisait-il savoir dans une entrevue téléphonique. M. Dufour a également précisé que le CPO recommandait en ce moment aux autres associations patronales sectorielles d'ouvrir l'œil afin de déceler d'autres « mauvaises ententes » entre les parties.

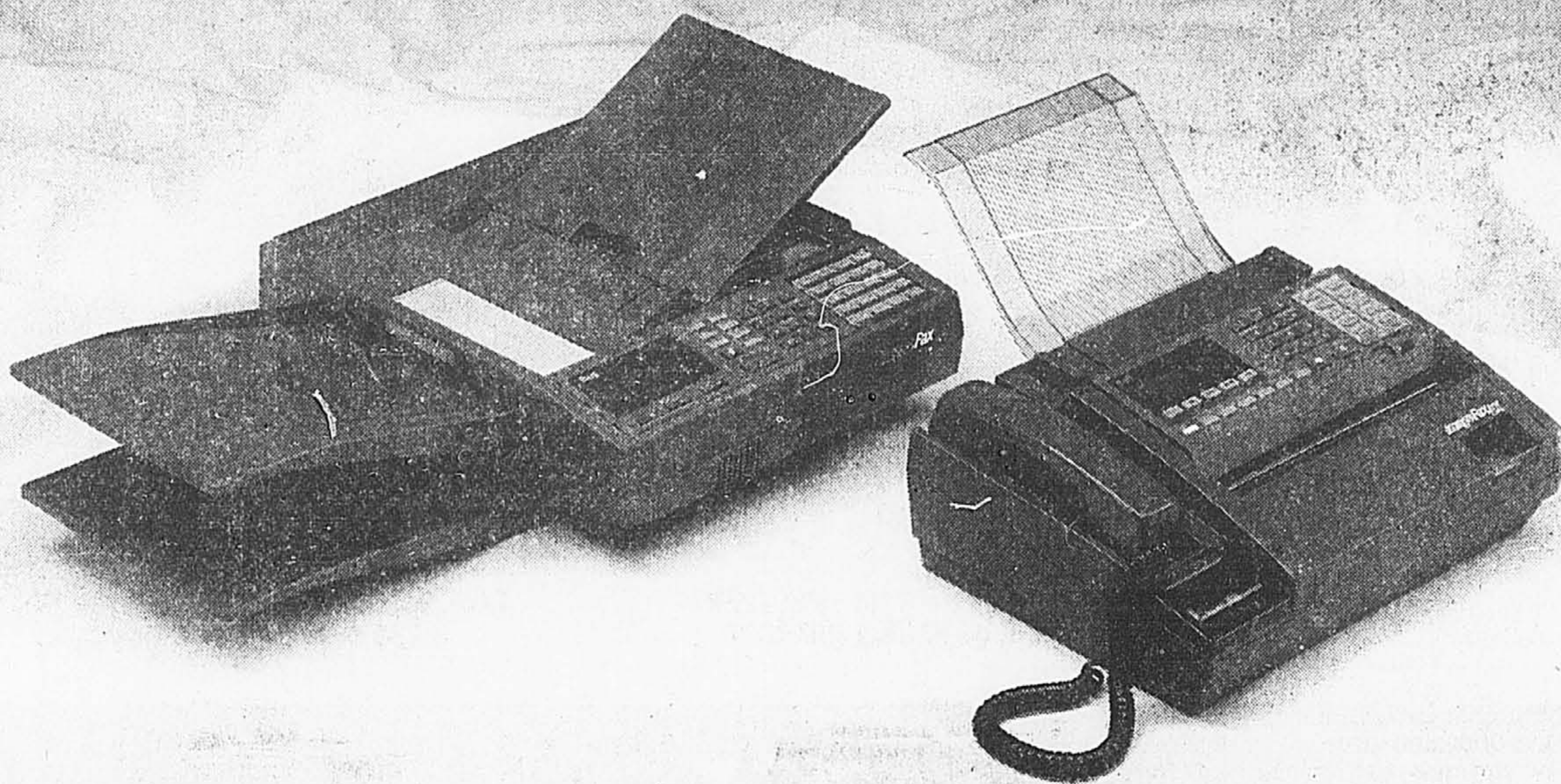
96 heures d'aide gratuite

Dans le cadre de sa campagne de promotion annuelle, l'agence de placement « Personnel Adhoc » offre la chance à 12 organismes sans but lucratif de gagner 96 heures d'aide-temporaire gratuite pendant la semaine du 18 au 24 mars.

Personnel Adhoc, une filiale de la multinationale Services Kelly, accepte la mise en nomination des organisations charitables jusqu'au 9 mars. Les gagnantes seront choisies par tirage au sort. Les personnes intéressées peuvent s'adresser directement à la compagnie.

Services Kelly a 1000 succursales à travers le monde, dont cinq au Québec. Cette entreprise propose les services de personnel temporaire ou permanent dans les domaines du travail de bureau, du marketing, de la manutention et du personnel technique.

LES DERNIERS-NÉS D'UNE GRANDE FAMILLE



Les nouveaux télécopieurs ImageFax™, derniers-nés de la grande famille de Bell Canada profitent de la réputation solide de Bell au niveau de la fiabilité et du service.

De leur côté, les entreprises qui se procurent un télécopieur ImageFax profitent de l'expérience et de la compétence des conseillers de Bell, et bénéficient en tout temps d'un service hors pair. Et afin de les assurer d'une plus grande tranquillité d'esprit, les utilisateurs sont même reliés par téléphone à un centre de diagnostic. On peut ainsi au moyen d'un simple appel téléphonique identifier l'origine de tout problème, qu'il provienne de l'appareil lui-même ou de la ligne de transmission, et intervenir rapidement.

Les nouveaux télécopieurs ImageFax EX et LX sont compacts et simples à utiliser.

Le modèle LX est pourvu d'une mémoire de 6 pages et d'une capacité d'alimentation de 30 pages, alors que le modèle EX, auquel on a intégré un répondeur, est doté d'une capacité d'alimentation de 10 pages.

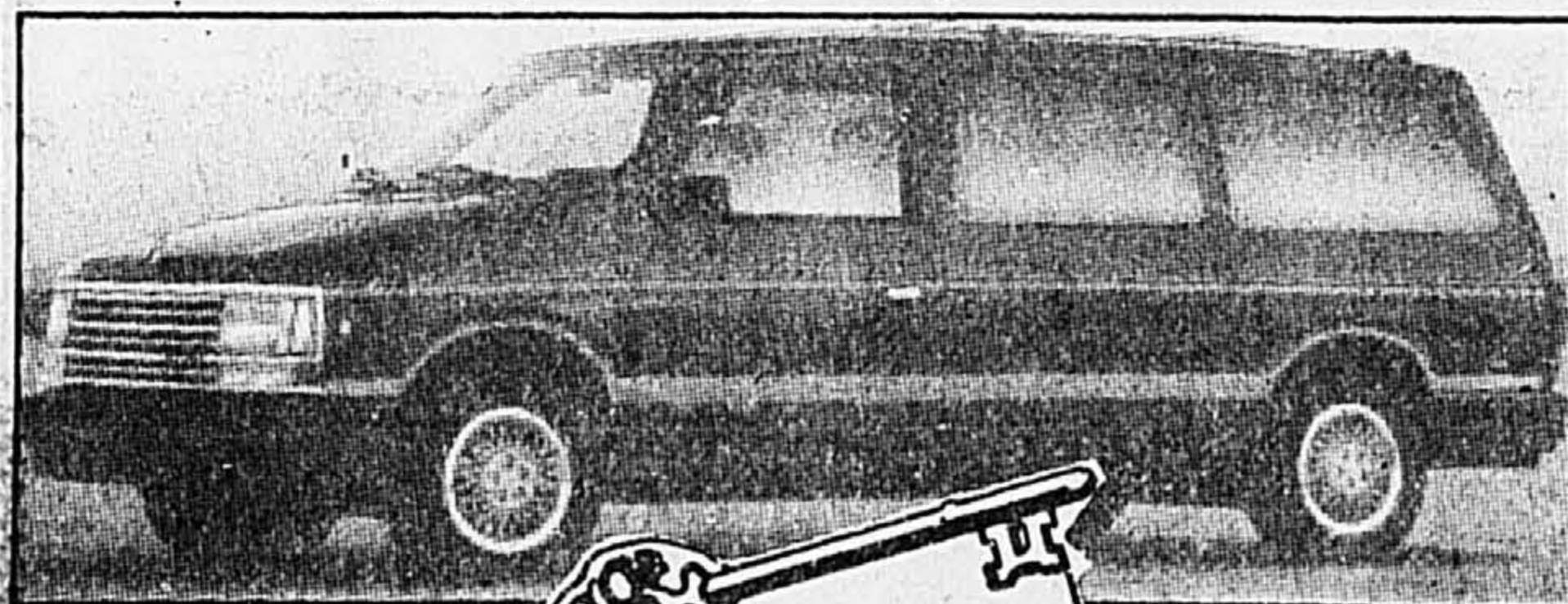
Ces télécopieurs sont offerts à prix concurrentiels et il est possible à ceux qui ne désirent pas en faire l'achat direct de profiter d'une location avec option d'achat, selon les modalités du Contrat à tarifs fixes de Bell.

Pour en savoir plus long, composez sans frais le 1 800 361-BELL.

L'efficacité passe par Bell™

Bell

Modèle L.E. (Photo) aussi disponible pour livraison immédiate



477\$ par mois
Location CLÉ D'OR
60 mois avec dépôt
de seulement 525\$

**GRAND VOYAGEUR (7 PASSAGERS)
AVEC AIR CLIMATISÉ**

Moteur V6 à injection multipoints 3.3 litres — Transmission automatique 4 vitesses — ultra-drive — Servo-freins — Servo-direction — AM/FM stéréo cassette — Sièges baquets deluxe à dossiers inclinables — Dégivreur et lave-glaces arrière — Phares à halogène Essuie-glace intermittent — Glaces teintées — Batterie 500 amps — Pneus radiaux 4 saisons — Suspension spéciale — Hayon électrique — Deux miroirs extérieurs — Deux miroirs de vanité — Chauffe-moteur.

Garantie 7 ans ou 115 000 km incluse

**SPÉCIAL
21 938\$**

Transport, préparation
et taxes en sus
(ou taux de financement spécial)



Namur

JEAN-TALON

Chrysler

4070, rue JEAN-TALON OUEST (entre Décarie et Côte-des-Neiges) 737-1441

PERSONNE NE BAT VOTRE CONCESSIONNAIRE CHRYSLER

Chez Chrysler, nous avons relevé le défi des années 80 avec force et brio. Et tous nos efforts ont porté fruit : nous avons pris de l'avance en vous offrant un choix varié de produits novateurs, un puissant réseau de concessionnaires et, surtout, des véhicules dont la qualité et le prix ne souffrent aucune comparaison.



Notre mission était, et reste, à vocation double : offrir au marché canadien une valeur sûre en construisant des voitures et des camions de classe internationale; s'assurer que notre clientèle soit entièrement satisfaite.

Au cours des dix dernières années, la qualité de l'ensemble de nos véhicules s'est accrue de 135%. En 1989, d'après le sondage qu'effectue annuellement J.D. Power & Associates auprès des acheteurs de voitures nord-américaines et importées, Chrysler et ses concessionnaires ont obtenu, pour la troisième année de suite, de meilleurs résultats que tout autre constructeur nord-américain. Nous savons que nous devons continuer à construire des voitures et des camions de classe internationale et Chrysler entend relever ce défi.

Nous avons pris de l'avance grâce à des produits novateurs, telle la première mini-fourgonnette familiale nord-américaine, grâce à la technologie de pointe de nos tractions avant et quatre roues motrices, ainsi qu'à notre fameuse garantie 7 ans/115 000 kilomètres.

Nous attendons les années 90 de pied ferme. Je vous invite à venir faire un essai routier afin d'évaluer nos voitures et nos camions : vous verrez que Chrysler n'a rien à envier à aucun autre constructeur au monde. Venez aussi découvrir nos ensembles-options des plus concurrentiels puisque vos concessionnaires Chrysler vous font présentement leurs meilleures offres.

Merci de prendre Chrysler en considération.

Yves Landry
Président chef de la direction
Chrysler Canada Ltée

LE RABAIS GARANTI*

Si le rabais offert sur ces véhicules augmente pendant l'année de fabrication 1990, Chrysler vous enverra alors un chèque couvrant la différence.

OU
**SI VOUS LE DÉSIREZ,
UN TAUX DE CRÉDIT DU
CONSTRUCTEUR EST OFFERT.**



DODGE SPIRIT/PLYMOUTH ACCLAIM
TAUX DE CRÉDIT DU CONSTRUCTEUR***
ou **1 000 \$ DE RABAIS GARANTI***



CHRYSLER DAYTONA
TAUX DE CRÉDIT DU CONSTRUCTEUR***
ou **1 000 \$ DE RABAIS GARANTI***



PLYMOUTH SUNDANCE/DODGE SHADOW
TAUX DE CRÉDIT DU CONSTRUCTEUR***
ou **750 \$ DE RABAIS GARANTI***



EAGLE SUMMIT
TAUX DE CRÉDIT DU CONSTRUCTEUR***
ou **1 000 \$ DE RABAIS GARANTI***



JEEP CHEROKEE/WAGONEER LIMITED
1 000 \$ DE RABAIS GARANTI*

TAUX DE CRÉDIT DU CONSTRUCTEUR*** OU REMISE EN ARGENT* SUR D'AUTRES MODÈLES SÉLECTIONNÉS.

*Le programme de rabais garanti se termine le 30 septembre 1990 et ne s'applique qu'aux modèles 1990 spécialement sélectionnés. L'offre de rabais garanti ne s'applique qu'à la remise en argent et non au taux de crédit.

**Les remises en argent sont offertes pour un temps limité. Les véhicules achetés et livrés doivent faire partie du stock du concessionnaire en date du 1^{er} février 1990 et ce, jusqu'à la fin de ces offres telle qu'elle sera déterminée par Chrysler Canada Ltée. Ces offres annulent et remplacent toutes les offres précédentes et ne peuvent être combinées à aucune autre. Elles s'appliquent aussi aux véhicules loués à long terme à des particuliers. Voyez votre concessionnaire pour de plus amples détails.

***Vous pouvez choisir un taux de crédit du constructeur plutôt que le rabais. Voyez votre concessionnaire pour de plus amples détails.

COLT 100

1 000 \$ de remise en argent** ou taux de crédit du constructeur*** sur les modèles 1989. 500 \$ de remise en argent** sur les modèles 1990.



CHRYSLER DYNASTY

500 \$ de remise en argent** sur les modèles 1990. 500 \$ de remise en argent** ou taux de crédit du constructeur*** sur les modèles 1989.



COLT 200

1 000 \$ de remise en argent** ou taux de crédit du constructeur*** sur les modèles 1989. 500 \$ de remise en argent** sur les modèles 1990.



EAGLE PREMIER

1 000 \$ de remise en argent** ou taux de crédit du constructeur*** sur les modèles 1990. 2 000 \$ de remise en argent** ou taux de crédit du constructeur*** sur les modèles 1989.



2000 GTX

1 500 \$ de remise en argent** ou taux de crédit du constructeur***.



CHRYSLER LE BARON COUPÉ

1 000 \$ de remise en argent** ou taux de crédit du constructeur*** sur les modèles 1990. 2 000 \$ de remise en argent** ou taux de crédit du constructeur*** sur les modèles 1989. Aussi, offres fantastiques sur les modèles décapotables.



EAGLE VISTA

1 000 \$ de remise en argent** ou taux de crédit du constructeur*** sur les modèles 1989. 500 \$ de remise en argent** sur les modèles 1990.



GARANTIE 3/60

Garantie de 3 ans ou de 60 000 km de pare-choc à pare-choc sur les modèles importés seulement. Détails chez le concessionnaire.

GARANTIE 7/115

Garantie limitée de 7 ans ou de 115 000 km sur le groupe motopropulseur. Détails chez le concessionnaire.

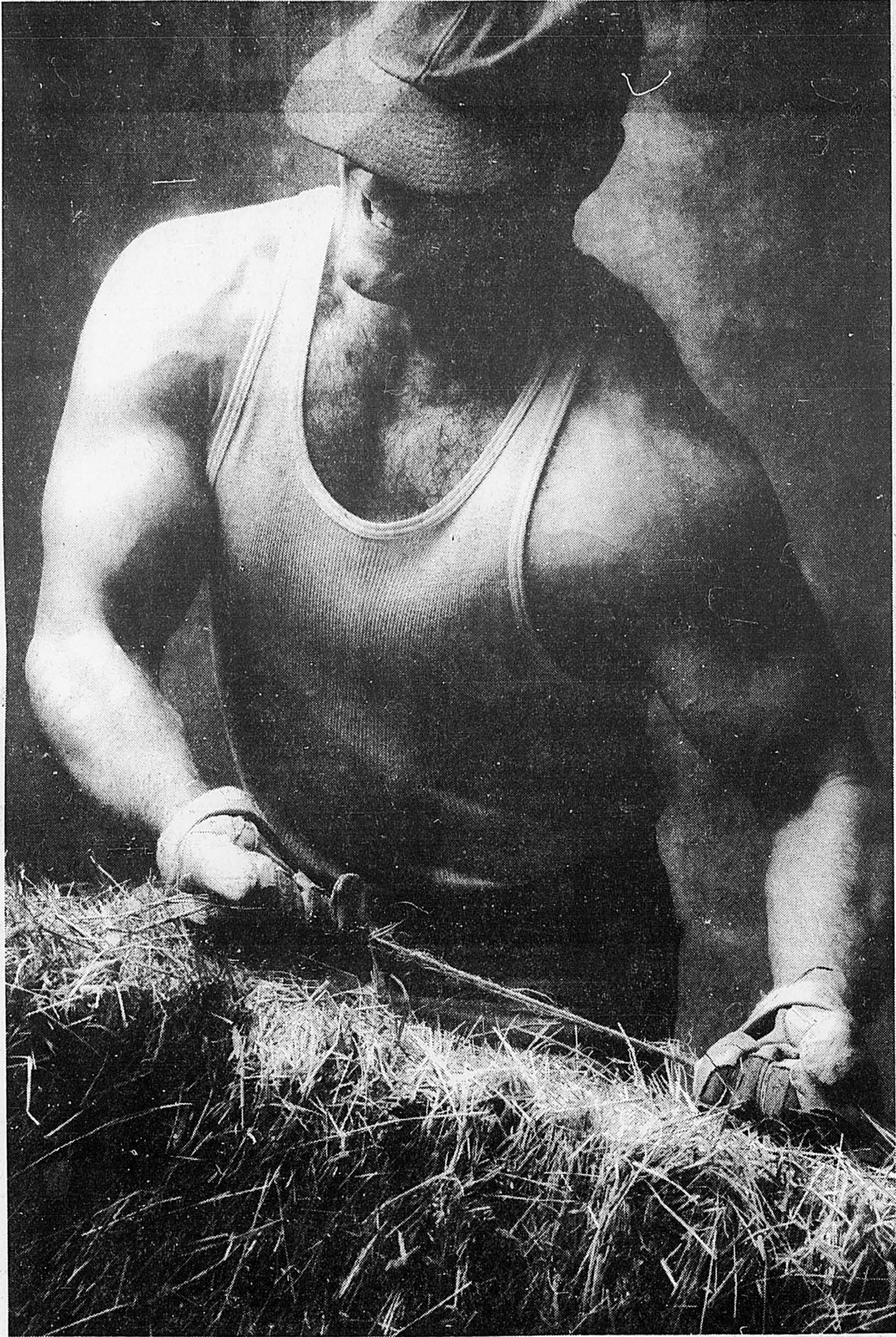


ACHETEZ OU LOUEZ DE VOTRE CONCESSIONNAIRE CHRYSLER DU QUÉBEC



PERSONNE





TROP EN FORME POUR PENSER À LA MORT, LA VÔTRE OU CELLE DES AUTRES? VOUS AVEZ BIEN RAISON. MAIS PUISQUE C'EST UNE CHOSE À LAQUELLE VOUS DEVREZ INEVITABLEMENT FAIRE FACE UN JOUR, LA MEILLEURE FAÇON POUR VOUS DE NE PLUS AVOIR À Y PENSER C'EST EN PRENANT DES DISPOSITIONS DES AUJOURD'HUI AVEC LES GENS QUI SONT LÀ POUR Y PENSER POUR VOUS. **URGEL BOURGIE 932.2225. PARCE QU'APRÈS TOUT, VOUS AVEZ TOUTE LA VIE DEVANT VOUS.**

La pollution industrielle à l'origine des malformations de bébés à Bécancour?

Les parents de l'une des victimes croient qu'il ne s'agit que de la pointe de l'iceberg

d'après Canadian Press
BÉCANCOUR

Les parents de l'un des quatre bébés atteints de malformations congénitales qui sont nés dans la région de Bécancour l'été dernier pensent que la pollution industrielle qui règne dans ce secteur pourrait être tout aussi responsable de cette triste situation que l'usine nucléaire de Gentilly.

Les services de santé ont ouvert la semaine dernière une enquête sur le cas de trois bébés nés sans anus et d'un quatrième qui présentait des difformités externes non spécifiées.

Luc Pépin, 35 ans et Line Ville-neuve, 30 ans, qui vivent à quatre kilomètres en aval de l'usine

Gentilly-2, précisent que le cas de leur fils Étienne ne constitue probablement que la pointe de l'iceberg.

« Il y a des poissons difformes dans le Saint-Laurent, et il y a des bébés qui naissent difformes dans les hôpitaux — c'est un problème généralisé, souligne Pépin. Nous sommes un petit village, et la coïncidence de ces naissances dans un secteur aussi petit me semble étrange. »

Le docteur Maurice Poulin, qui conduit l'enquête, souligne en effet que d'une façon générale, un bébé sur 5000 seulement naît sans anus. Ces trois naissances vont donc à l'encontre de la norme, dit-il, puisqu'il n'est né que 175 enfants dans cette région l'an dernier.

Le docteur Poulin fait remarquer par ailleurs que rien ne prouve que l'usine nucléaire soit responsable de cette situation, qui aurait pu, affirme-t-il, résulter de problèmes héréditaires, de l'absorption de certains médicaments par les mères durant leur grossesse, de l'exposition accidentelle à une source toxique ou d'un cas fortuit. La Régie de contrôle

de l'énergie atomique soutient que l'usine de Gentilly possède une fiche de sécurité excellente.

La région compte plusieurs industries importantes, notamment une usine de produits chimiques, une papeterie, une usine de recyclage de l'aluminium, en plus du réacteur Candu aménagé à Gentilly en 1982.

Le petit Étienne est né le 11 juillet avec une colonne vertébrale et un tube digestif non complètement développés. Il ne peut rien manger de solide, et on le nourrit à l'aide d'antibiotiques liquides.

Le secteur de Sainte-Angele-de-Laval a signalé par ailleurs qu'un nombre inhabituel d'agneaux étaient nés difformes entre 1986

et 1988. On précise que des douzaines d'agneaux sont nés aveugles, avec une seule oreille, ou avec des pieds ou des mâchoires déformés sur la ferme de Pierre Cyrenne. Ce dernier souligne que si les éleveurs s'attendent toujours à perdre une certaine proportion de nouveaux-nés, ce taux s'est révélé inhabituellement élevé.

Un avocat défend l'intégrité des policiers de Laval

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Las de voir ses hommes harcelés principalement par des avocats dans l'affaire Gilles Perron, le directeur de la police de Laval, Jean Marc-Aurèle, vient de retenir les services de Me Gabriel Lapointe afin de préserver leur intégrité.

Lors d'une entrevue, hier soir, M. Marc-Aurèle a souligné à La Presse que le renommé avocat sera le porte-parole officiel de la police lavalloise à chaque fois que des accusations seront portées contre les détectives de la Sûreté locale qui ont dirigé l'enquête dans l'affaire Gilles Perron.

« Il faut que ce petit jeu arrête. Nos policiers ont été assez salis

par des avocats en mal de publicité et de clients. Les avocats de Perron ont même porté plainte devant le ministre de la Justice et la Commission de police du Québec. Il faut que la population de Laval sache que mes policiers ont bien travaillé dans cette histoire et qu'ils sont compétents », a précisé le directeur Marc-Aurèle.

« Le mandat Me Lapointe est illimité et ses honoraires seront défrayés à même le budget du service de la police. Chaque fois que l'intégrité de nos policiers sera mise en doute dans ce dossier, Me Lapointe interviendra », a lancé M. Marc-Aurèle.

UNE ÎLE AUX ABORDS NAVIGABLES



126
condominiums

Bureau des ventes:
582-3454

Anjy
Les Constructions Inc.



aut. 40
MONTREAL
Sherbrooke
Notre-Dame
Repentigny
fleuve St-Laurent

CONDOMINIUMS Les Trésors de L'Île

Un coin de verdure où piscine, tennis, golf de pratique et qual de plaisance s'harmonisent dans un environnement enchanteur.

Une construction sur trois étages avec structure de béton dans un site d'accès contrôlé.

Sortie 96 de l'autoroute 40; suivre la 640 Est en direction de Repentigny. Le projet se situe sur l'île Vaudry, à la jonction des villes de Charlemagne et de Repentigny.

RESERVEZ

Cité

EXPRESS
"AEROTRAIN"

"de centre-ville
à centre-ville"

SAUVE TEMPS ET ARGENT

MONTREAL à TORONTO

CENTRE-VILLE
Jusqu'à 18 vols par jour!

à partir de **\$69** à partir de **\$99**

FIN DE SEMAINE ALLER SIMPLE FIN DE SEMAINE ALLER SIMPLE

MONTREAL		TORONTO	
FRÉQUENCE	(LUN-DIM)	FRÉQUENCE	(LUN-DIM)
06:40	12345	07:00	12345
08:40	1234567	08:45	123456
10:30	1234567	10:30	1234567
12:30	1234567	12:30	123456
14:30	1234567	14:30	1234567
16:30	1234567	16:45	12345 7
18:30	12345 7	18:30	12345 7
20:15	7	19:00	8
21:15	1234 5 7	20:15	5 7
22:00	8 7	22:00	1234 5 7

MONTREAL à NEW YORK

AÉROPORT DE NEWARK
VIA TORONTO, CENTRE-VILLE
Jusqu'à 10 vols par jour!

à partir de **\$149**

* ALLER-RETOUR VOIR RESTRICTIONS

MONTREAL		NEWARK	
FRÉQUENCE	(LUN-DIM)	FRÉQUENCE	(LUN-DIM)
06:40	12345 7	10:00	123456
10:30	123456	13:00	12345 7
12:30	1234567	14:00	12345 7
14:30	123456	17:00	5 7
16:30	12345 7	19:10	12345 7

NAVETTE GRATUITE DE & L'AÉROPORT
(Willes Canada/Amesbury)

Montreal: Dominion Square,
1225 Metcalfe St.

Toronto: Royal York Hotel, York St.

RESERVEZ

Cité

EXPRESS
"AEROTRAIN"

Contactez votre agent de voyages ou appelez à Montréal

485-CITÉ

SANS FRAIS QUÉBEC
1-800-363-8713

Avec MAZDA, conduire est un plaisir, pas une corvée.



TERMINANT LE
3 AVRIL

Transmission automatique gratuite

ou jusqu'à 950 \$ de rabais.*

Faites le choix Mazda avant le 3 avril 1990 et bénéficiez d'une transmission automatique gratuite sur toutes les 626, les MX-6, les Hatchback 323, les Protégé 323 et tous les modèles de camionnettes y compris la SE-5. Et si vous préférez une conduite manuelle, nous vous offrons jusqu'à 950 \$ de rabais.



Hatchback 323



Protégé 323



MX-6



626



B 2200

LA MEILLEURE GARANTIE DE L'INDUSTRIE.

mazda

JE ME SENS BIEN.

*Le montant du rabais est basé sur le prix au détail suggéré par le fabricant. Il varie selon la série et le modèle du véhicule. L'offre est en vigueur du 6 février au 3 avril chez tous les concessionnaires participants. Elle ne peut être combinée à une autre offre. L'acquisition du véhicule doit également être effectuée durant le temps de l'offre. Vérifiez votre concessionnaire pour tous les détails.

Albi Automobiles Ltée
3300, boul. Ste-Marie
Mascouche
474-2481/2

Lachine Mazda
2895, rue Notre-Dame, Lachine
637-1153

Jacauto Lavaltrie
651, rue Notre-Dame, Lavaltrie
588-4141

Mazda Valleyfield
3333 Mgr. Langlois
Valleyfield
377-5533

Mazda de Blainville
738 Boulevard Labelle
Blainville
437-8000

Charles Gareau Inc.
10175, rue Papineau
381-3987

Avo Auto Inc.
4815 Buchan
737-7373

Les Automobiles Daniel Blanchette Inc.
2305 Rte. Marie-Victorin
Tracy
743-1211

Blondin Automobiles Ltée
6461, boul. Henri-Bourassa est
324-9100

Delisle Auto Ltée
2815, rue Sherbrooke Est
523-1122

Quintin Automobile Inc.
490, rue Jacques-Cartier Sud
St-Jean
346-9445 688-9642

Mazda 2-20
1 boul. Don Quichotte
Ile Perrot
453-7220

Le Domaine de L'Auto P.A.T. Ltée
12210, Sherbrooke Est
Point-aux-Trembles
645-1694

Fort Chambly Automobiles (1979) Inc.
830, boul. Perreys, Chambly
688-6623

Garage Blanchette Inc.
900, rue St-Laurent Ouest
Longueuil
677-6347

Armand Quérin Automobiles Ltée
1530 Chomedey Blvd
Laval
688-4787

Jacauto Ltée
3612, boul. St-Jean
Dollard-des-Ormeaux
626-8120

St-Constant Auto Ltée
48, rue St-Pierre
St-Constant
632-0700

Ami Auto Inc.
276, boul. d'Anjou
Châteauguay
692-9600

Mazda Drummondville
1325, boul. St-Joseph
Drummondville
477-5566

Autonor Inc.
2344 Labelle
Lafontaine
436-8211

Mazda St-Hyacinthe
3190, Cusson
St-Hyacinthe
774-1345

Fabreville Auto Inc.
4010, boul. Dagenais, Laval
625-3434

Lacroix Automobile Ltée
490 Route #117
Val-David
322-3937

Courez la chance
de gagner une
bourse de 3 000 \$
ou 1 000 \$

en participant au concours

Entrepreneurship 90

organisé par :

Corporation de Développement
Économique et Communautaire
du Centre-sud

en collaboration avec :



Ville de Montréal

La Presse



Industrie, Sciences et
Technologie Canada

Industry, Science and
Technology Canada

Volet projet d'entreprise

3 bourses de 1 000 \$

commanditées par
L'École de technologie supérieure
Le Cégep du Vieux-Montréal
La Société Radio-Canada

Volet démarrage

4 bourses de 3 000 \$

commanditées par
Le Ministère des Affaires culturelles
Téléport de Montréal
Le Collège LaSalle et la Maison Poitras
Hydro-Québec

Volet développement

3 bourses de 3 000 \$

commanditées par
Le Fonds de Solidarité des
Travailleurs du Québec
Bell Canada
La Banque Nationale

La tenue de ce concours est rendue possible grâce à :

Bell, Hydro-Québec Région Saint-Laurent, Le Ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie (Québec), le Fonds de Solidarité - FTQ, la Société Radio-Canada, l'École de technologie supérieure, le YMCA Montréal, la Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest-du-Québec, la Banque Nationale, Téléport de Montréal et le Centre Multimédia de Montréal, Groupe Collège LaSalle, Jean-Claude Poitras Design, l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec, le Ministère des Affaires culturelles, le Cégep du Vieux-Montréal et la Corporation professionnelle des administrateurs agréés du Québec.

Pour informations et modalités de participation, téléphonez au : **521-2727**

LE VOYAGE VOUS INTÉRESSE ?



Le Collège
April-Fortier:
un nom
qui vous ouvre
toutes les portes

Devenir conseiller de voyage, c'est accéder à un nouveau style de vie, à un travail passionnant qui permet de voyager, de côtoyer une clientèle intéressante, de réaliser ses ambitions... quels que soient votre âge et votre situation.

UN INVESTISSEMENT SÛR

Aujourd'hui, les familles, les gens d'affaires, les retraités, les jeunes, tout le monde voyage de plus en plus. L'industrie a donc continuellement besoin de nouvelles compétences.

LE NOM QUI OUVRE TOUTES LES PORTES

L'industrie du voyage recherche les diplômés du Collège April-Fortier pour leur professionnalisme, reconnu à l'échelle internationale. Pour devenir conseiller de voyage, agent de réservation ou accéder au poste de directeur d'agence, c'est le collège qui vous offre la formation la plus complète. Un enseignement de qualité, un équipement de pointe, des locaux ultra modernes, de même qu'une attention particulière à chacun et chacune, voilà le secret du succès April-Fortier.

La réussite professionnelle par la satisfaction personnelle.

UN DOMAINE OÙ L'EXCELLENCE MÈNE AU SUCCÈS

Le conseiller de voyage doit maîtriser les techniques actuelles de l'industrie, connaître les routes aériennes, les principes de la tarification, la législation, les destinations... mais il doit également être capable de conclure ses ventes. C'est pourquoi les vrais professionnels se classent vite premiers.

DÉBUT DES COURS LE 3 AVRIL
INSCRIVEZ-VOUS SANS PLUS TARDER!

Collège April-Fortier

Centre de formation en tourisme inc.

521-1600

801, rue Sherbrooke est, bureau 100, Montréal, Qc, H2L 1K7



Une victime de lavage de cerveau veut qu'Ottawa l'indemnise

Presse Canadienne
OTTAWA

Linda Macdonald pense qu'il est temps que le gouvernement canadien la dédommage pour la moitié de sa vie dont elle ne se rappelle plus à cause d'expériences psychiatriques financées par le fédéral.

Mme Macdonald, qui a déposé une poursuite contre le gouvernement il y a trois ans, était à Ottawa hier pour raconter son histoire qui a débuté par des traitements dans les années 60. Les dits traitements ont été dénoncés comme étant des lavages de cerveau plutôt que de la thérapie.

« Nous voulons lancer un appel à la conscience du gouvernement », a déclaré en conférence de presse Me Thomas Berger, l'avocat qui représente Mme Macdonald.

Appuyé par le député néo-démocrate Svend Robinson et par la libérale Mary Clancy, Me Berger a demandé au nouveau ministre de la Justice Kim Campbell de régler le cas hors-cour plutôt que de continuer la bataille juridique.

Mme Macdonald, maintenant une grand-maman de 52 ans, équilibrée, qui vit à Vancouver, a passé quatre mois sous les soins du Dr Ewan Cameron en 1963 au Allan Memorial Institute de Montréal.

Déprimée après la naissance de son cinquième enfant, elle a été traitée pour schizophrénie même si un diagnostic en ce sens n'a jamais été établi et qu'elle n'a jamais consenti au traitement.

Après plus de 100 sessions d'électrochocs et 86 jours de sommeil provoqués par des drogues, elle ne reconnaissait plus son mari ni ses enfants. Elle ne pouvait plus se souvenir des premières 26 années de sa vie.

« J'étais une étrangère dans un monde étranger, sans passé », s'est rappelé Mme Macdonald hier.

Neuf autres patients ont obtenu 100 000 \$ chacun de l'Agence centrale d'intelligence américaine (CIA), qui avait financé certains travaux du Dr Cameron dans le cadre de recherches secrètes sur le lavage de cerveau.

Mais Mme Macdonald n'a rien reçu pour des expériences similaires, endossées par le ministère canadien de la Santé qui a continué à financer le Dr Cameron après que la CIA eût mis fin à son aide en 1960.

On estime à environ 50 le nombre de personnes qui ont été victimes d'expériences financées entièrement ou en partie par Ottawa.

Après avoir séjourné quelque temps au Allan Institute, Mme Macdonald a dû apprendre à nouveau comment lire, écrire, cuisiner, faire un lit et conduire une voiture.

Elle a appris à jouer de la guitare et a commencé à chanter dans des bars et des cafés mais ne se souvenait en rien de la formation en chant classique qu'elle avait reçue dans sa jeunesse.

Son mariage a duré jusqu'à la naissance d'un sixième enfant mais fut suivi d'une rupture. Puis elle perdit la garde de ses enfants.

Mais Mme Macdonald n'a jamais abandonné son projet de refaire sa vie.

Pour que ça roule

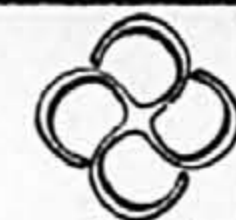
THE GBS GENERAL BEARING SERVICE

Montréal Laval Saint-Léonard
937-7423 688-5330 326-0471
St-Laurent Longueuil Miramichi
744-2721 679-2550 254-8038

LE SECRET

LE MIEUX

GARDÉ



HÔTEL
LA CITADELLE

UN HÔTEL CLARION
410, SHERBROOKE OUEST, MONTRÉAL (QUÉBEC)
(514) 844-8851

Lors de votre séjour à l'hôtel La Citadelle, vous ferez l'expérience de la chaleur et du charme d'un petit hôtel intime de style européen. L'hôtel est situé au cœur de Montréal, à quelques pas du secteur commercial, des restaurants et des magasins. Vous pouvez, dès maintenant, profiter de nos tarifs « Le secret le mieux gardé ».

69\$
PAR NUIT

À PARTIR DE

*Sujets aux réservations au préalable et à la disponibilité des chambres, valide jusqu'au 30 avril 1990. Ne s'applique pas aux tarifs de groupe et autres tarifs réduits. Aucuns frais de séjour pour les enfants de moins de 16 ans qui logent dans la chambre de leurs parents.

Pour le secret le mieux gardé...

KANATA HOTELS & RESORTS

Au Canada et aux États-Unis, appelez sans frais le 1-800-263-8967 ou le 1-800-221-2222. À Toronto, le (416) 384-2667.

S

La Mercedes-Benz est "construite comme aucune autre voiture au monde" et que la BMW est "l'ultime expérience au volant," que dire de l'Acura ?

Elle est tout simplement la meilleure !



La meilleure, car tous les ans depuis son lancement, l'Acura s'est toujours classée bonne première selon l'index de satisfaction du client de J.D. Power and Associates.* Elle s'est classée première en 1987,

1988 et 1989 devant tous les autres constructeurs.

Première devant les nord-américaines, première devant les importées, sans égard au prix. Première sur toute la ligne !

Mais qu'avons-nous fait pour mériter une telle cote ? Tout d'abord, nos voitures répondent toujours rigoureusement à nos normes d'excellence. De plus, elle sont construites de main de maître. Enfin, nos Acura sont confiées à des concessionnaires qui doivent répondre à toutes nos exigences techniques.

Si vous songez à l'achat d'une voiture raffinée, demandez donc aux propriétaires d'une Acura Legend ce qu'ils pensent de la leur. Ils en sont tellement satisfaits

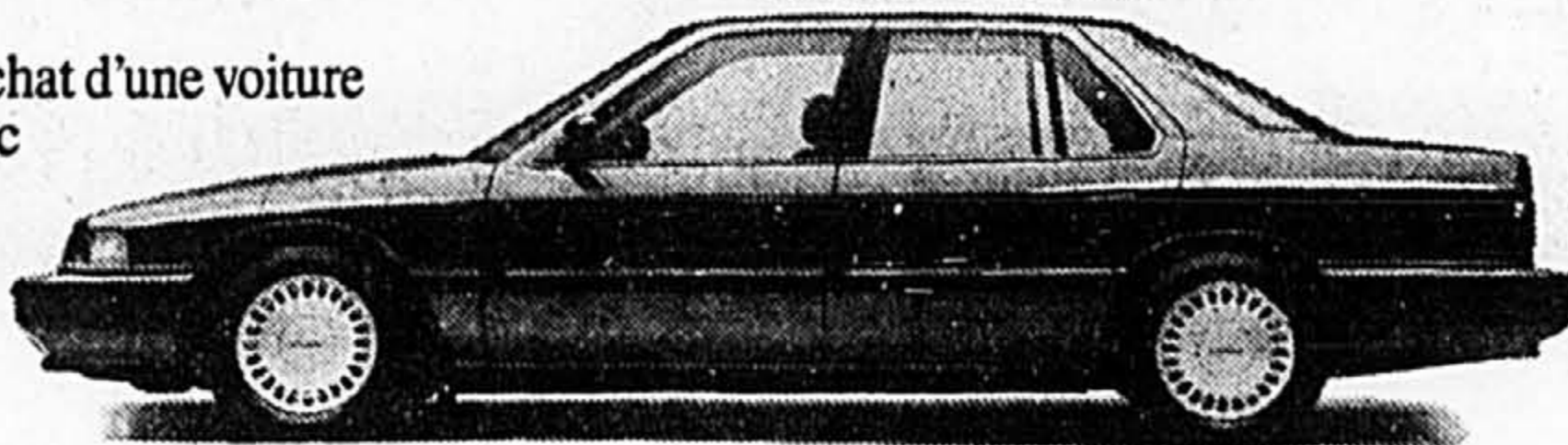
qu'ils n'ont que des éloges à son sujet.

Que voulez-vous, on a les clients qu'on mérite !

Pour de plus amples renseignements, notamment sur la garantie de 5 ans ou 100 000 km** d'Acura, sur les concessionnaires et sur le Plan AcuraBail*** téléphonez sans frais au 1-800-263-2828.

ACURA

Les voitures construites de main de maître.
Votre vie tient à votre ceinture.



*Sondages 1987, 1988 et 1989 de l'Index de satisfaction du client d'une voiture neuve de J.D. Power and Associates sur la qualité du produit et le service du concessionnaire aux États-Unis.
Selon la première éventualité. Détails chez les concessionnaires. *Un authentique service Acura, offert par Honda Canada Finance Inc.



PRESTIGE ACURA
3700 Autoroute 440, O., Laval Tél.: 745-1234

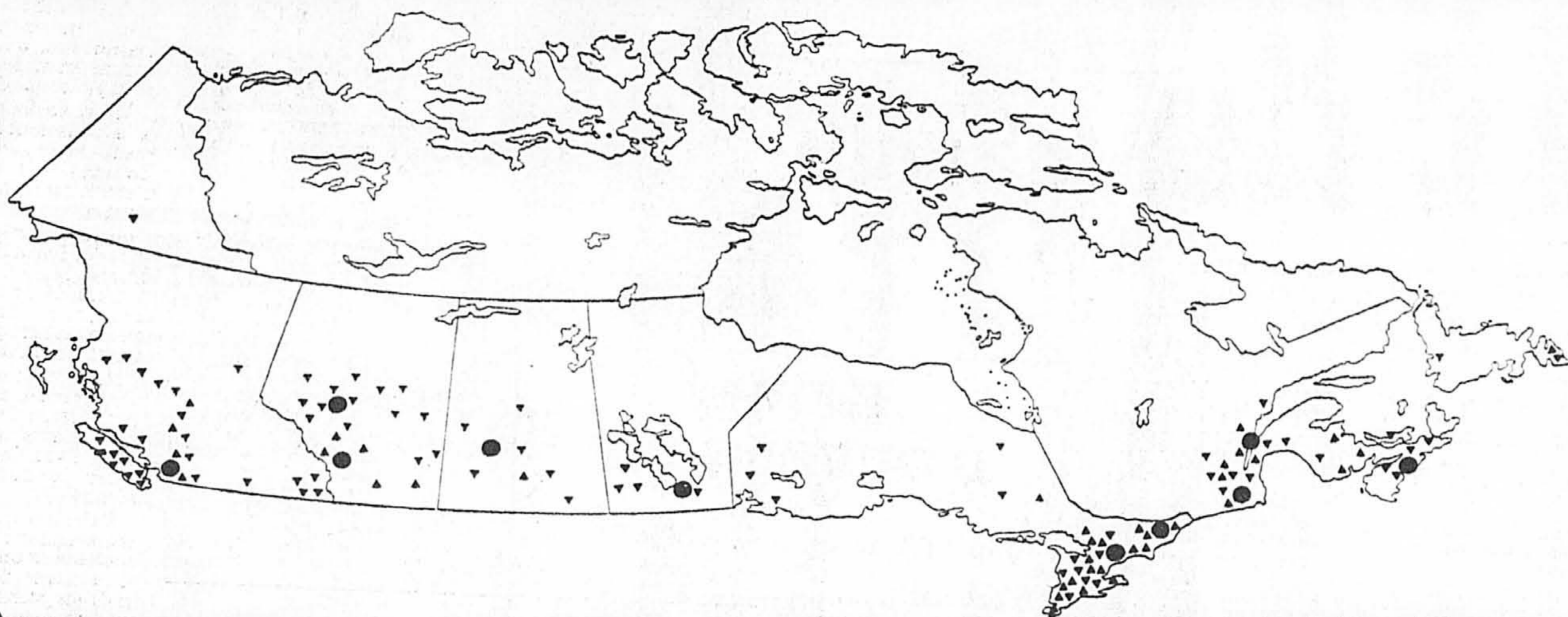
ÉLÉGANCE ACURA
1144 Rue Principale, Granby Tél.: 378-4969

ACURA PRÉSIDENT
4648 Boul. St. Jean N., Dollard-des-Ormeaux Tél.: 696-2991

LES GALERIES ACURA
7100 Boul. Métropolitain E., Anjou Tél.: 354-8811

LUCIANI ACURA
4040 Jean Talon O., Montréal Tél.: 340-1344

Notre engagement en matière de service ne cesse de s'accroître!



À notre réseau de 360 succursales de Royal LePage ...s'ajoutent 84 courtiers associés!

Au cours des trois derniers mois s'est ajouté aux 360 succursales de Royal LePage un groupe composé avec soin des 84 meilleurs courtiers immobiliers indépendants établis dans toutes les régions du Canada, de Terre-Neuve à la Colombie-Britannique. Leur force réside dans leur réputation de professionnalisme, leur souci de la qualité du service à la clientèle et leur connaissance très à jour du marché immobilier local.

Le Réseau de courtiers associés de Royal LePage allie la puissance de courtiers indépendants aux inscriptions informatisées, aux catalogues des inscriptions et au vaste réseau international de clientèle dirigée de Royal LePage.

Ensemble, nous formons l'association immobilière la plus dynamique et la plus efficace au Canada.

Au cours des 77 dernières années, Royal LePage a aidé plus de Canadiens à acheter et à vendre plus de maisons que toute autre société immobilière. Désormais, notre engagement à vous servir s'est encore accru pour s'étendre à 84 localités canadiennes de plus.

Aussi, si vous envisagez d'acheter une nouvelle maison ou même de changer de ville, appelez le bureau de Royal LePage le plus près de chez vous. Nous mettrons à votre service la puissance combinée de Royal LePage et de son Réseau de courtiers associés!



100 MILE HOUSE, C.-B.
Cariboo Central Realty Ltd.

BOWEN ISLAND, C.-B.
Riddell Realty Ltd.

BURNS LAKE, C.-B.
Frame Realty (1984) Ltd.

CHILLIWACK, C.-B.
Fraser Cheam Realty Ltd.

COURTENAY, C.-B.
Holland & Associate Realty Ltd.

CRANBROOK, C.-B.
Caldwell Agencies Ltd.

FERNIE, C.-B.
Park Centre Realty Inc.

FORT ST. JOHN, C.-B.
Ivor Miller Realty Ltd.

KIMBERLEY, C.-B.
Caldwell Agencies Ltd.

LADYSMITH, C.-B.
Nanaimo Realty Co. Ltd.

NANAIMO, C.-B.
Nanaimo Realty Co. Ltd.

NELSON, C.-B.
R.H.C. Realty

POWELL RIVER, C.-B.
Vogl Agencies (1982) Ltd.

PRINCE GEORGE, C.-B.
Metric Realty Ltd.

SALMON ARM, C.-B.
Executive Realty Inc.

SECHLT, C.-B.
Anderson Realty Ltd.

SMITHERS, C.-B.
R.W. Calderwood Realty Ltd.

TERRACE, C.-B.
Terrace Realty Ltd.

QUALICUM, C.-B.
Nanaimo Realty (Seaside) Ltd.

QUESNEL, C.-B.
Quesnel Realty (1976) Ltd.

VANDERHOOF, C.-B.
Vanderhoof Real Estate Ltd.

WILLIAMS LAKE, C.-B.
Crosina Realty Ltd.

WHITEHORSE, YUKON
Aurora Realty

ATHABASCA, ALB.
Landing Realty

BONNYVILLE, ALB.
Jayd Realty Ltd.

DRAYTON VALLEY, ALB.
Venture Realty Inc.

EDSON, ALB.
Edson Real Estate Ltd.

FAIRVIEW, ALB.
Rainbow Realty

FORT McMURRAY, ALB.
Alandale Real Estate (1988) Ltd.

GRAND CENTRE, ALB.
Best Realty Ltd.

GRANDE PRAIRIE, ALB.
Canterra Real Estate Services

HINTON, ALB.
Andre-Kopp & Associates Realty

LAC LA BICHE, ALB.
La Biche Realty Ltd.

LLOYDMINSTER, ALB.
Bowsfield Realty Ltd.

PEACE RIVER, ALB.
Gardner Realty & Property Mngt.

SLAVE LAKE, ALB.
Slave Lake Realty Ltd.

WAINWRIGHT, ALB.
Baughan Realty Ltd.

WHITECOURT, ALB.
Northern Realty Ltd.

ESTAVAN, ALB.
Dane's Realty Ltd.

HUMBOLDT, SASK.
Humboldt Real Estate

MOOSE JAW, SASK.
Heritage Real Estate Ltd.

NORTH BATTLEFORD, SASK.
Westland Agencies Inc.

PRINCE ALBERT, SASK.
Hansen Real Estate Inc.

SWIFT CURRENT, SASK.
Frontier Realty (1971) Ltd.

WEYBURN, SASK.
Anchor Realty Ltd.

BRANDON, MAN.
Liberty Realty Ltd.

DAUPHIN, MAN.
Golden West Realtors

LAC DU BONNET, MAN.
Shoreline Realty (1984) Ltd.

VIRDEN, MAN.
Liberty Realty Ltd.

BRANTFORD, ONT.
Hurley Real Estate Ltd.

CHATHAM, ONT.
Want & Associates Real Estate

DRYDEN, ONT.
Austin & Austin Realty Ltd.

FORT FRANCES, ONT.
Landry's for Real Estate Inc.

HALIBURTON, ONT.
L. Van Lieshout Real Estate Ltd.

HANOVER, ONT.
Bruce County Real Estate Ltd.

KENORA, ONT.
Standard Realty Co. (1968) Ltd.

KINCARDINE, ONT.
Palmer McCreath Realty Limited

OWEN SOUND, ONT.
G.T.O. Real Estate Limited

RED LAKE, ONT.
The Sutcliffe Associates Inc.

STRATFORD, ONT.
P.H. Hiller Realty Ltd.

SUDBURY, ONT.
John E. Smith Realty Limited

TIMMINS, ONT.
Catherine Deluce Realty Ltd.

BAIE-COMEAU, QUÉ.
D.R.S. Courtier Inc.

JOLIETTE, QUÉ.
Qualux Inc.

LA POCATIÈRE, QUÉ.
Immeubles Chez Nous

ROUYN-NORANDA, QUÉ.
Immeubles Windle Lachapelle

STE-ADÈLE, QUÉ.
Immeubles Léger Inc.

ST-JEAN-SUR-RICHELIEU, QUÉ.
Agences d'Elite Inc.

ST-JOVITE, QUÉ.
Immeubles Dalbec inc.

TRACY, QUÉ.
Immeubles Simard Inc.

VAL D'OR, QUÉ.
Immeubles Simpson Inc.

VICTORIAVILLE, QUÉ.
Immeubles Omega Inc

BATHURST, N.-B.
Fleet Realty

EDMUNDSTON, N.-B.
Immeubles Belisle Ltée.

FREDERICTON, N.-B.
Gardiner Realty Ltd.

BRIDGEWATER, N.-É.
Mariner Real Estate Ltd.

MAHONE BAY, N.-É.
Mariner Real Estate Ltd.

NEW GLASGOW, N.-É.
HLM Realties Limited

PORT HAWKESBURY, N.-É.
Canso Realties Ltd.

TRURO, N.-É.
Fairlane Realty Inc.

WOLFVILLE, N.-É.
MacKay Real Estate Limited

CHARLOTTETOWN, Î.-P.-É.
Lank Realty Inc.

CORNER BROOK, T.-N.
Thornes Ltd.

GRAND BANK, T.-N.
Eric C. Grandy Real Estate

Obtenez tous les détails sur notre engagement en matière de service en appelant le bureau de Royal LePage le plus près.

ROYAL LePAGE

JOURS DE SOLDE EXTRA SPÉCIAUX • SUPER ÉCONOMIES

VÊTEMENTS MODE POUR FEMMES ET HOMMES



50-80% DE RABAIS

Solde du fameux Entrepôt

EXTRAORDINAIRES ET SENSATIONNELS RABAIS SUR DES COMPLETS, VESTONS SPORT, BLAZERS, PANTALONS ET MANTEAUX D'HIVER POUR HOMMES.

COMPLETS MODE POUR HOMMES. SÉLECTION EXCELLENTE. Styles à boutonnage simple ou double. Courts, réguliers, longs. Choix exceptionnel de tissus, motifs et couleurs. Valeurs superbes. COMPLETS POUR HOMMES: GROUPE EXTRA SPECIAL.

- Ord. \$295 SOLDE \$199
- GROUPE SPECIAL COMPLETS POUR HOMMES. MAGASINEZ TÔT.
- Ord. jusqu'à \$325 SOLDE \$218
- Ord. jusqu'à \$425 SOLDE \$248
- COMPLETS POUR HOMMES, TAILLES: 38 à 46 SEMI-FORTES. Les hommes de taille forte vont apprécier la valeur et le style de ce groupe spécial.
- PRIX SPÉCIAL SOLDE \$199 et \$248
- PIÈCES DE TISSU POUR COMPLETS ET TAILLEURS. 3% VERGES.
- PRIX SPÉCIAL SOLDE \$15
- VESTONS SPORT POUR HOMMES. À NE PAS MANQUER. Courts, réguliers, longs. Choix exceptionnels de tissus, motifs et couleurs. Valeurs superbes.
- Ord. jusqu'à \$335 SOLDE \$49.50, \$129, \$149
- VESTONS SPORT POUR HOMMES EN POIL DE CHAMEAU VÉRIFIABLE.
- Ord. \$325 SOLDE \$149
- BLAZERS POUR HOMMES. MARINE OU NOIR. Coupe de qualité. Style classique.
- Ord. \$195 SOLDE \$129
- PANTALONS HABILÉS POUR HOMMES — 5 COULEURS.
- Ord. \$55 SOLDE \$25
- PANTALONS HABILÉS — UNIS ET À MOTIFS.
- Ord. \$95 (flanelle de laine importée) SOLDE \$49.75
- Ord. \$95 jusqu'à \$115 (groupe spécial) SOLDE \$49.75
- PANTALONS POUR HOMMES/PETITES TAILLES SEULEMENT.
- Ord. jusqu'à \$75 (groupe spécial) SOLDE \$10
- IMPERMEABLES TOUT ALLER POUR HOMMES.
- Ord. \$125 SOLDE \$49
- MANTEAUX POUR HOMMES TOUTES SAISONS. LÉGERS ET DOUBLES DE DUVET.
- Ord. \$255 SOLDE \$99
- MANTEAUX D'HIVER POUR HOMMES. 100% LAINE ET MÉLANGES DE LAINE ET CACHEMIRE.
- Ord. jusqu'à \$425 SOLDE \$199
- IMPERMEABLES DE VOYAGE POUR HOMMES. Pratiques à garder dans l'auto. P.M.G.T.G.
- Se vendaient \$8.50 SOLDE \$1.99

CHAUSSURES SPORT ET DE MARCHÉ DE MARQUE RÉPUTÉE, CHAUSSURES ATHLÉTIQUES, CHAUSSURES HABILÉES, BOTTILONS HABILÉS, PANTOUFLÉS ET BOTTES D'HIVER.

- Chaussures athlétiques de Levis. Se vendaient \$80 et \$85 SOLDE \$40
- Bottes d'hiver importées. Se vendaient \$135 à \$150 SOLDE \$75
- Confortables chaussures de marche, Rhode d'Allemagne. Se vendaient \$145 SOLDE \$75
- Confortables chaussures de marche Soft Spots d'Amérique et Relaxshoe d'Italie. Se vendaient \$90 à \$110 SOLDE \$60
- Chaussures habillées Piattelli, Nunn Bush et Cavendish. Se vendaient \$110 à \$125 SOLDE \$60
- Chaussures habillées Italienne de Sinagra et Piattelli. Se vendaient \$110 à \$140 SOLDE \$50
- Bottes habillées Italiennes de Miura. Se vendaient \$145 SOLDE \$100
- Pantoufles d'Italie. Se vendaient \$40 à \$60 SOLDE \$25

MARQUE RÉPUTÉE: MONDO D'ITALIE. ÉCHANTILLONS DE CHANDAILS ET CHEMISES SPORT, MODELES TOUS DIFFÉRENTS, NOUVELLE LIGNE PRINTEMPS 1990 ET AUTOMNE 1989. VALEURS ET RABAIS EXCEPTIONNELS.

- CHANDAILS DE MONDO. GRAND CHOIX. Coton, lin, laine. Col ras du cou. Col en V. Cardigans. Plusieurs couleurs et modèles.
- Ord. \$125 à \$230 SOLDE \$69
- CHEMISES DE MONDO, MANCHES LONGUES ET COURTES. Lin, coton ou mélange de soie. Plusieurs modèles, couleurs et motifs.
- Ord. \$145 à \$200 SOLDE \$58.99

- PANTALONS HABILÉS DE MONDO D'ITALIE. TAILLES 32 à 42. Tissus d'automne et d'hiver. Plusieurs modèles et couleurs.
- Ord. \$125 à \$190 SOLDE \$59.98
- Ord. \$140 SOLDE \$74.98
- Ord. \$185 à \$225 SOLDE \$99.98

IMMENSE ASSORTIMENT ET RABAIS INCROYABLE SUR DES BLOUSONS DE CUIR, MANTEAUX POUR LE PRINTEMPS ET L'AUTOMNE, ¾ OU PLEINE LONGUEUR.

- BLOUSONS LÉGERS EN CUIR D'ADIDAS. Écussons arrière. Parfait pour le printemps.
- Ord. \$499.95 SOLDE \$199
- BLOUSONS EN CUIR AVEC FINI DE DAIM. COL DÉTACHABLE.
- Ord. \$450 SOLDE \$229
- MANTEAUX ¾ EN PEAU DE MOUTON DE ROBERT COMSTOCK. Doubles de laine. Brun antique. Gris ardoise.
- Ord. \$1 250 SOLDE \$639
- MANTEAUX DE HAUTE QUALITÉ, 52" DE LONGUEUR EN PEAU DE MOUTON. Fini de suède noir. Tailles 38 à 46.
- Ord. \$1 850 à \$1 950 SOLDE \$999

- VESTONS SPORT 100% COTON DE GOLD SPORT. Col en cuir. Vert pâle, beige, naturel.
- Ord. \$170 SOLDE \$89
- VESTES SANS MANCHES. VELOURS CÔTELE. MÉLANGES DE LAINE. Plusieurs styles et couleurs. Toutes les tailles.
- Ord. \$50 à \$75 SOLDE \$19
- PANTALONS MODE FLISSÉS. MÉLANGES DE COTON. Noir, olive, taupe. Tailles 30 à 40.
- Ord. \$85 SOLDE \$19.98
- T-SHIRTS À MANCHES COURTES. 100% COTON ET MÉLANGES. Cols polo et ras du cou. Styles assortis.
- Ord. \$30 à \$45 SOLDE \$9 et \$9.99

- CHEMISES HABILÉES À MANCHES LONGUES POUR HOMMES. Unies, rayées, ton sur ton et polyester et coton. Couleurs et styles assortis.
- Ord. \$32 à \$50 (rayée, ton sur ton) SOLDE \$22
- Ord. \$35 (blanc, bleu pâle unis) SOLDE \$22

HEURES D'OUVERTURE

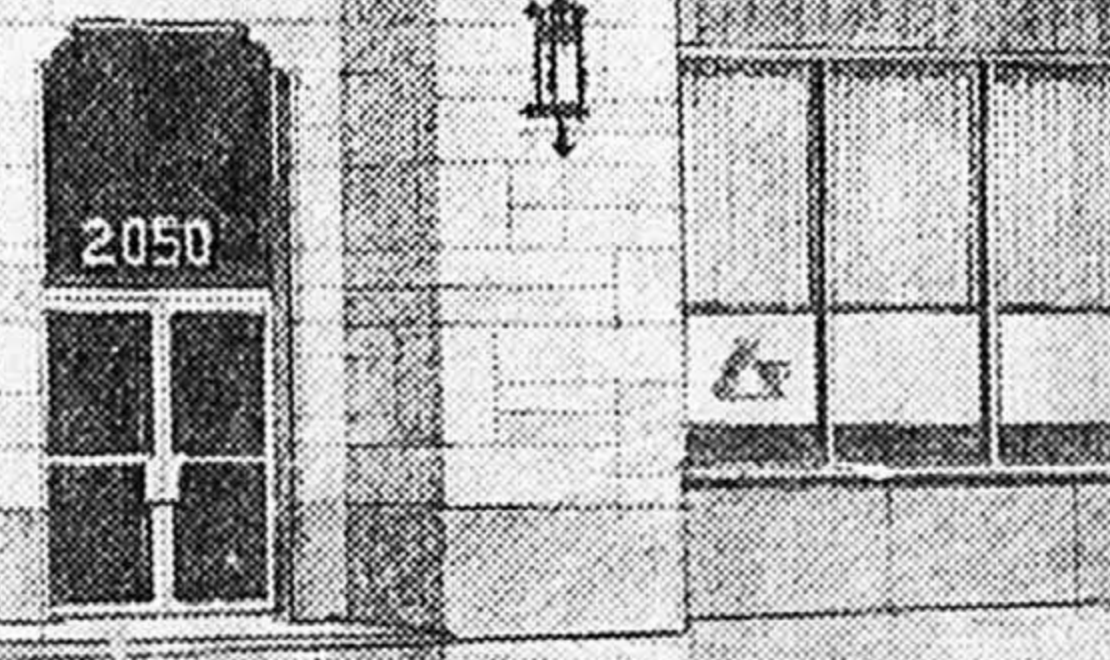
Aujourd'hui 9 h à 18 h
 Mercredi 9 h à 18 h
 Jeu., vend. 9 h à 21 h
 Samedi 9 h à 17 h

2050, BLEURY

angle Président-Kennedy entre Sherbrooke et de Maisonneuve

VALEURS À SOULIGNER

COMPLETS POUR HOMMES Ord. jusqu'à \$325 à \$425 \$218 et \$248	IMPERMÉABLES POUR DAMES DE JERRY «F» Ord. \$225 jusqu'à \$325 \$69
VESTONS SPORT POUR HOMMES Ord. jusqu'à \$335 \$49.50 - \$129 - \$149	MANTEAUX BLANCS EN GABARDINE POUR DAMES Doublure détachable Ord. \$385 \$99
MANTEAUX D'HIVER POUR HOMMES Ord. jusqu'à \$425 \$199	MANTEAUX DOUBLES 100% DUVET POUR DAMES. BLANC Ord. \$295 \$99
MANTEAUX EN PEAU DE MOUTON POUR HOMMES Ord. \$1 850 à \$1 950 \$999	T-SHIRTS POUR DAMES DE AVANT-GARDE Ord. \$28 à \$70 \$10 à \$40
CHAUSSURES ATHLÉTIQUES POUR HOMMES DE LEVIS Se vendaient \$80 et \$85. \$40	CHAUSSURES DE MARCHÉ POUR HOMMES DE RHODE Se vendaient \$145 \$75
CHANDAILS DE MARQUE RÉPUTÉE MONDO Ord. \$125 à \$230 \$69	CHEMISES SPORT MONDO MANCHES LONGUES ET COURTES Ord. \$145 à \$200 \$58.99
CHEMISES HABILÉES DE GRANDE RENOMMÉE Ord. \$55 à \$65 \$37.50	T-SHIRTS POUR HOMMES MANCHES COURTES Ord. \$30 à \$45 \$9 et \$9.99
GROUPE SPÉCIAL: CRAVATES DE SOIE POUR HOMMES Ord. \$25 à \$50 Maintenant \$5	
IMPERMÉABLES DE VOYAGE POUR HOMMES Pratiques à garder dans l'auto. P.M.G.T.G. Se vendaient \$8.50 MAINTENANT \$1.99	



SORTIE BLEURY

MÉTRO PLACE-DES-ARTS



JUSTE DEVANT NOTRE PORTE

CHEMISES HABILÉES POUR HOMMES D'UN MANUFACTURIER DE RENOMMÉE INTERNATIONALE. Manches longues. Rayées. Ton sur ton. Vaste variété de couleurs et styles.

- Ord. \$65 (100% coton) SOLDE \$37.50
- Ord. \$55 (coton et polyester) SOLDE \$37.50
- CHEMISES HABILÉES À MANCHES COURTES POUR HOMMES.
- Ord. \$30 (rayures assorties) SOLDE \$18
- Ord. \$30 (blanc et bleu pâle unis) SOLDE \$18
- MAGNIFIQUES CRAVATES POUR HOMMES. 100% soie.
- Ord. \$30 et \$40 SOLDE \$15 et \$20
- Ord. \$25 à \$50 (soie, groupe spécial) SOLDE \$5
- PEIGNOIRS EN RATINE POUR HOMMES. Variété de styles et couleurs.
- Ord. \$90 à \$110 SOLDE \$59
- PEIGNOIRS EN COTON OU POLYCOTON POUR HOMMES. Variété de styles et couleurs.
- Ord. \$65 et \$70 SOLDE \$39
- PYJAMAS POUR HOMMES. FABRICATION CANADIENNE. Polycoton. Motifs et couleurs assortis.
- Ord. \$35 SOLDE \$20
- GANTS DE CUIR DOUBLES POUR HOMMES.
- Ord. \$32.50 SOLDE \$20
- CEINTURES POUR HOMMES, TOUT CUIR, COULEURS ASSORTIES.
- Ord. \$18.50 et \$25 SOLDE \$12.50 et \$15
- Ord. \$28 (réversible) SOLDE \$18.50
- GROUPE SPECIAL DE CEINTURES, COULEURS ESTIVALES.
- Ord. \$18 à \$22 SOLDE \$5
- CHAUSSETTES POUR HOMMES, VASTE SÉLECTION. Mélanges, couleurs et styles assortis.
- Ord. \$8.50 à \$14.50 (styles assortis) SOLDE \$3.49
- Laine et nylon (une grandeur 10-12) SOLDE \$3.49
- Coton et nylon (une grandeur 10-12) SOLDE \$3.49

VÊTEMENTS POUR DAMES: SUPERBES ÉPARGNES POUR DAMES. COUTURIERS RENOMMÉS ET GRIFFES CONNUES.

RABAIS DE 50% À 80% SUR CES NOMS RÉPUTÉS: MR. JAX • BETTY BARCLAY • D'ITALIA • PINO • SUNSPORT • WHITE STAG • BAGATELLE • PLAZA SPORT JACQUES VERT • AVANT GARDE • NANCEL • JERRY • F. • BRAMA • HAUBER • KAREN PERRY • COMO • MAYON • REGINA PORTER • JUNNIE LEIGH • ANNE KLEIN • POUR UNE NOUVELLE ALLURE • RINO ROSSI • LEO CHEVALIER AQUASCUTUM • JONES NEW YORK • EMILIO ROSSI • BURBERRY • DINO VALIANO • EVAN PICONE • SPANNER. LES RABAIS SUR CES NOMS CONNUS INCLUENT: manteaux, tailleurs, imperméables, coordonnées sport, gilets, jupes, pantalons, ensembles — jupes, chandails, blouses, T-shirts et accessoires.

NOUVEL ARRIVAGE PRINTANIER WHITE STAG POUR DAMES. Mélange de coton et coordonnées lavables. Couleurs vives: blanc, marine, jaune et vert. Unis ou à rayures.

- Vestons. Ord. \$70 à \$95 SOLDE \$42 à \$56
- Pantalons. Ord. \$63 à \$68 SOLDE \$37 à \$40
- Jupes culottes. Ord. \$68 SOLDE \$40
- Jupes. Ord. \$54 à \$65 SOLDE \$32 à \$38
- Pantacourts. Ord. \$58 SOLDE \$34
- Shorts. Ord. \$38 à \$53 SOLDE \$23 à \$31
- Blouses. Ord. \$55 à \$68 SOLDE \$33 à \$40
- Hauts. Ord. \$32 à \$60 SOLDE \$19 à \$35
- Cardigans. Ord. \$65 SOLDE \$35
- Chandails. Ord. \$45 à \$90 SOLDE \$27 à \$48

RABAIS INCROYABLES, LIGNES PRINTEMPS-ÉTÉ POUR DAMES

IMPERMÉABLES MODE DE JERRY «F» POUR DAMES. Assortiment de styles et couleurs. Tailles 4 à 10.

- Ord. \$225 à \$325 SOLDE \$69
- MANTEAUX BALACAN POUR DAMES EN GABARDINE, BLANC AVEC DOUBLURE DÉTACHABLE.
- Ord. \$385 SOLDE \$99
- ENSEMBLES D'ÉTÉ POUR DAMES. ASSORTIMENT DE STYLES ET COULEURS.
- Ord. \$280 à \$350 SOLDE \$148 à \$168
- BLOUSES POUR DAMES. MANCHES LONGUES ET COURTES. Unis et motifs.
- Ord. \$55 à \$180 SOLDE \$35 à \$95
- T-SHIRTS POUR DAMES D'AVANT GARDE. Assortiment de styles et couleurs.
- Ord. \$28 à \$70 SOLDE \$10 à \$40
- PANTALONS HABILÉS OU SPORT POUR DAMES. PRINTEMPS ET ÉTÉ. Assortiment de styles et couleurs.
- Ord. \$120 à \$290 SOLDE \$51 à \$131
- JUPES POUR DAMES PRINTEMPS ET ÉTÉ. Plusieurs couleurs et styles.
- Ord. \$80 à \$260 SOLDE \$42 à \$122
- CHANDAILS D'ÉTÉ POUR DAMES, COTON ET ACRYLIQUE. Bon choix de styles et couleurs.
- Ord. \$100 à \$260 SOLDE \$26 à \$136
- ENSEMBLES DE SOIRÉE 2 PIÈCES 100% SOIE DE JUNNIE LEIGH. Assortiment de superbes motifs.
- Ord. \$385 à \$490 SOLDE \$227
- CUIR POUR DAMES DE BAGATELLE
- Vestons. Ord. \$425 à \$450 SOLDE \$239
- Pantalons. Ord. \$295 SOLDE \$139

RABAIS SENSATIONNEL SUR DES VÊTEMENTS MODE D'AUTOMNE ET D'HIVER POUR DAMES

- ANNE KLEIN «POUR UNE NOUVELLE ALLURE». ENSEMBLES 2 PIÈCES À MOTIFS.
- Ord. \$210 SOLDE \$87
- MANTEAUX DOUBLES DE DUVET POUR DAMES. BLANC SEULEMENT.
- Ord. \$295 SOLDE \$99
- MANTEAUX POUR DAMES 100% LAINE. TISSU EUROPÉEN. Styles et couleurs assortis.
- Ord. \$430 SOLDE \$199
- MANTEAUX D'HIVER EN POPELINE DOUBLES DE LAINE POUR DAMES DE JERRY «F». Doublure détachable. Grandeurs petite et régulière.
- Ord. \$365 SOLDE \$159
- TAILLEURS POUR DAMES. 100% LAINE ET MÉLANGE DE LAINE. Choix de styles et couleurs.
- Ord. \$280 à \$300 SOLDE \$128
- Ord. \$325 à \$350 SOLDE \$148
- ASSORTIMENT DE BLOUSES POUR DAMES. PLUSIEURS STYLES ET COULEURS.
- Ord. \$95 à \$225 SOLDE \$25 à \$95
- ASSORTIMENT DE ROBES ET PANTALONS SPORT POUR DAMES.
- Ord. \$115 à \$220 SOLDE \$51 à \$71
- JUPES POUR DAMES. VARIÉTÉS DE STYLES ET COULEURS.
- Ord. \$115 à \$220 SOLDE \$42 à \$72
- CHANDAILS ET CARDIGANS D'AUTOMNE POUR DAMES. Plusieurs styles et couleurs.
- Ord. \$120 à \$285 SOLDE \$46 à \$96

MAGASINEZ TÔT POUR UN MEILLEUR CHOIX AUJOURD'HUI, MERCREDI, JEUDI, VENDREDI, SAMEDI LA MARCHANDISE ANNONCÉE ICI N'EST DISPONIBLE QU'À NOTRE ENTREPÔT



American Express, Visa, MasterCard, Diners, Carte Blanche

2050, BLEURY 1er ÉTAGE

CENTRE-VILLE ANGLE PRÉSIDENT-KENNEDY ENTRE SHERBROOKE ET DE MAISONNEUVE